

## Chapitre 1

# Ramener l'économie sur une trajectoire de croissance viable

La Hongrie est confrontée à l'une des plus graves récessions observées parmi les pays de l'OCDE. Le niveau élevé de la dette libellée en devises a entraîné une perte de confiance des marchés, et l'impossibilité de financer le déficit public en faisant appel au marché, conjuguée à la faiblesse des réserves de change, a conduit les autorités à demander l'assistance financière d'organisations internationales. Dans un contexte de grande instabilité des taux de change, il a fallu mener une politique macroéconomique rigoureuse en dépit d'une grave récession. Pour la banque centrale, la défense du forint a parfois dû l'emporter sur le ciblage de l'inflation. Sur le plan budgétaire, les dépenses discrétionnaires ont fait l'objet de coupes claires. La crise a servi de déclencheur à des réformes structurelles décisives, dont une vaste réforme fiscale, une réforme des retraites et la mise en place d'un Conseil budgétaire et de règles budgétaires. À la faveur de la reprise mondiale, la politique monétaire a été assouplie et les autorités ont en partie laissé jouer les stabilisateurs automatiques. Éviter un dérapage budgétaire majeur, surtout pendant l'année électorale de 2010, devrait concourir à rétablir la confiance et à stabiliser l'économie.

L'ampleur de la récession ne manquera pas de laisser son empreinte sur la capacité de production. Pour stimuler la croissance potentielle et résorber les écarts d'efficacité (entre régions, entreprises et groupes de la population active), il importe donc de poursuivre les réformes structurelles dans les domaines du marché du travail, de l'enseignement, de l'entrepreneuriat et de l'innovation. À cet égard, le transfert de charge fiscale du travail vers la consommation intervenu en 2009 a utilement contribué à la réduction des distorsions économiques. La réforme des retraites et le raccourcissement du congé de maternité, qui auront une incidence positive sur l'offre de travail, doivent être maintenus. Les politiques actives du marché du travail doivent être mieux coordonnées. Quant aux mesures touchant les marchés de produits, elles doivent davantage soutenir l'innovation. Enfin, la poursuite de l'assainissement des finances publiques devrait contribuer à un meilleur dosage des mesures adoptées, tout en ouvrant la voie à des réductions d'impôts favorables à la croissance.

La Hongrie est aux prises avec l'une des plus graves récessions auxquelles doivent faire face les pays de l'OCDE, puisque les prévisions tablent pour 2009-10 sur une chute du PIB réel de plus du double de la moyenne OCDE. Le soutien financier international, une politique macroéconomique prudente et des réformes structurelles décisives ont posé les jalons d'un rétablissement de la confiance des investisseurs. Pourtant, même dans ces conditions, la croissance ne devrait amorcer une lente remontée que début 2010 et, surtout, le revenu réel par habitant risque de baisser par rapport à la moyenne de la zone OCDE, ce qui inversera le mouvement de convergence des revenus réels. Ce chapitre analyse les origines de la crise et les mesures macroéconomiques qui ont été prises pour y remédier, puis étudie les moyens à mettre en œuvre pour rétablir une croissance viable.

## Heurtée de plein fouet par la crise mondiale

### ***La crise mondiale a frappé l'économie avec une violence exceptionnelle***

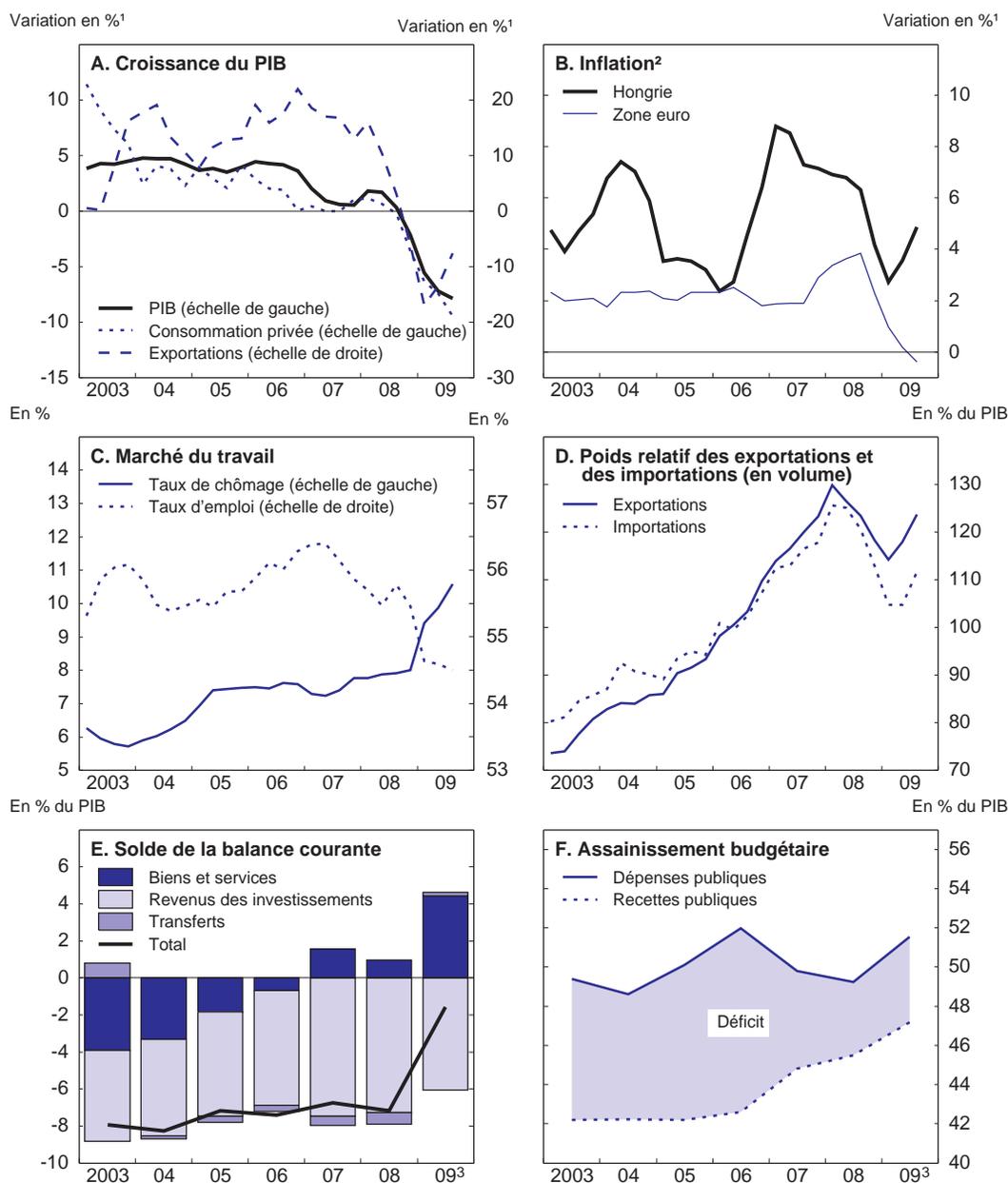
Avant l'éclatement de la crise financière mondiale en septembre 2008, la Hongrie avait réussi à bien progresser sur la voie de l'assainissement budgétaire. En l'espace de deux ans, le déficit des administrations publiques avait été réduit, passant de 9.4 % du produit intérieur brut (PIB) en 2006 à 3.7 % en 2008 (graphique 1.1). En données corrigées des variations conjoncturelles, l'ajustement budgétaire global a été encore plus prononcé (de l'ordre de 7 points de PIB en 2007-08).

Malgré tout, la confiance des investisseurs dans les actifs libellés en forints s'est effondrée à la mi-octobre 2008, mouvement encore aggravé par le phénomène mondial de réduction de l'effet de levier. Les adjudications d'obligations d'État ont commencé à régresser, et les détenteurs non résidents d'obligations libellées en forints se sont massivement débarrassés de leurs titres. Les rendements obligataires ont grimpé en conséquence, dans des proportions bien plus fortes que dans les pays voisins dont l'endettement public et les engagements extérieurs étaient moindres (graphique 1.2). C'est ainsi que le taux de change nominal a perdu 25 % en octobre 2008, ce qui a conduit la banque centrale à relever son taux directeur de 8.5 % à 11.5 %, soit son niveau le plus élevé depuis juillet 2004.

En conséquence, après l'éclatement de la crise financière à la mi-2007, le PIB réel a chuté plus brutalement que dans d'autres économies en transition dotées d'un régime de change flottant, comme la République tchèque ou la Pologne (graphique 1.3). L'inflation reste persistante, du fait de la dépréciation du taux de change et des récentes hausses de la fiscalité indirecte.

Les facilités internationales de prêt octroyées par le Fonds monétaire international (FMI), l'Union européenne (UE) et la Banque mondiale (qui représentaient au total un volume de crédits de 20 milliards d'euros en novembre 2008) ont réussi dans un premier temps à stabiliser les anticipations du marché. Un rebond modeste du taux de change a permis à la banque centrale d'abaisser son principal taux directeur à quatre reprises entre

## Graphique 1.1. Principaux indicateurs économiques



1. Pourcentage de variation en glissement annuel.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé.

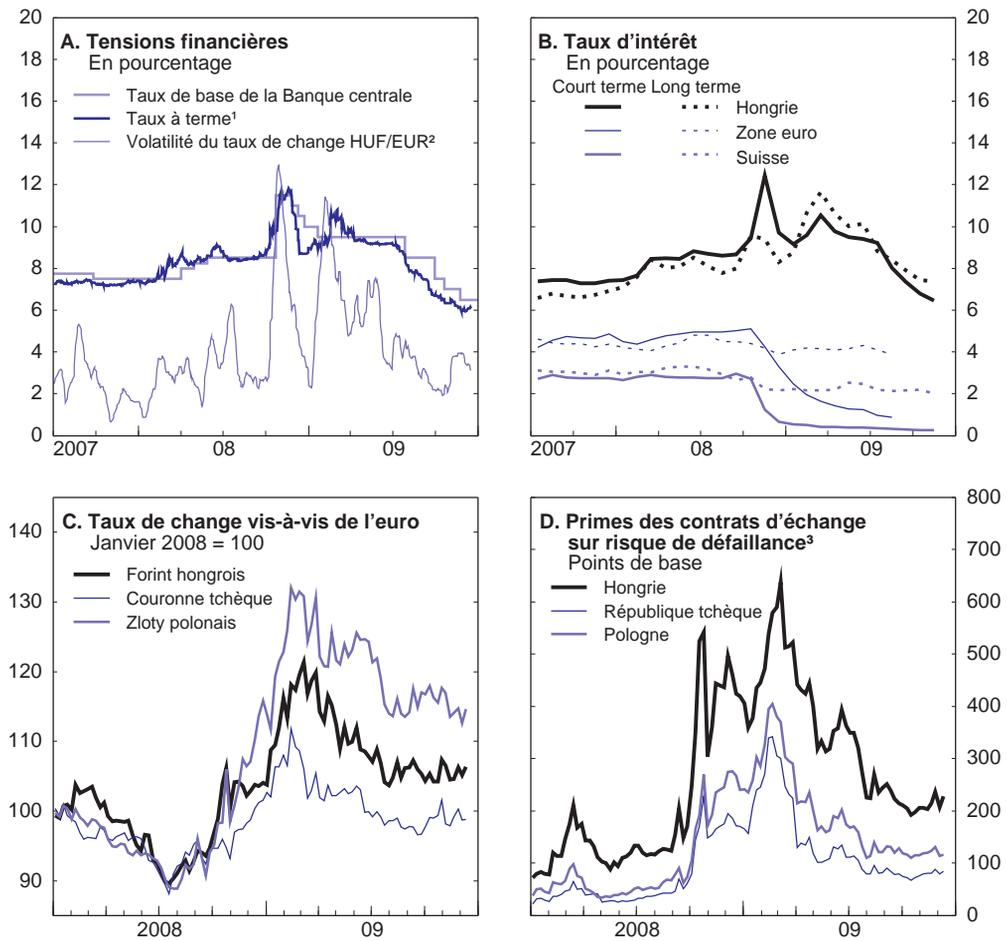
3. Prévisions.

Source : OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections et Principaux indicateurs économiques* (Bases de données), décembre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/784840740138>

novembre 2008 et janvier 2009 (soit une réduction cumulée de 200 points de base), ce qui a annulé les deux tiers de la hausse antérieure des taux d'intérêt. Le taux de change est toutefois resté très instable, dans un climat de morosité grandissante face aux perspectives de croissance de l'économie mondiale. Alors que les organisations internationales revoient drastiquement à la baisse leurs prévisions de production pour 2009 et 2010, les

Graphique 1.2. La crise financière



1. Moyenne des taux d'intérêt à terme à trois mois (pour des remboursements débutant à un mois et trois mois de distance).
  2. Écart type glissant sur un mois.
  3. Taux à cinq ans ; écart de taux moyen entre l'entité considérée et la courbe de référence pertinente.
- Source : Magyar Nemzeti Bank, Datastream et OCDE (2009), *Principaux indicateurs économiques* (Base de données), décembre.

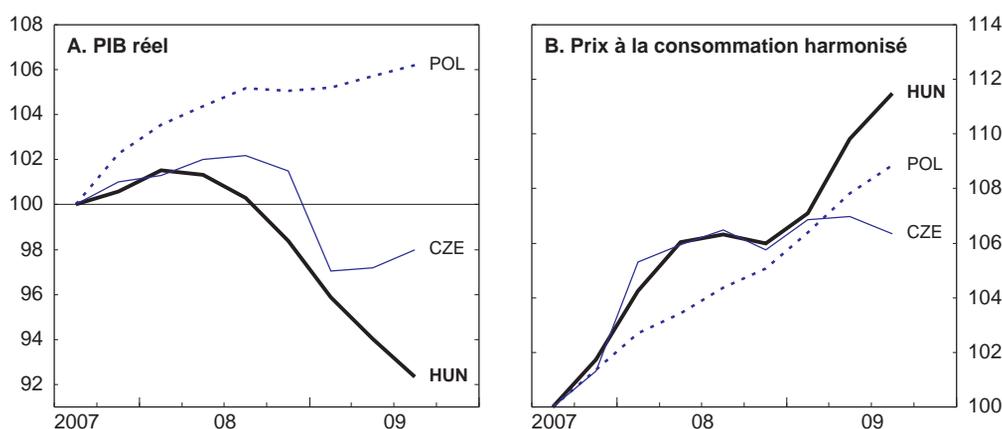
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/784846713365>

difficultés financières ont rapidement fait leur réapparition sur les marchés d'Europe centrale et orientale. Le taux de change a dégringolé pour atteindre un nouveau record à la baisse (317 forints pour un euro) début mars 2009 (graphique 1.2, partie C). Malgré le resserrement du crédit induit par le gonflement des sorties de capitaux et en dépit de l'aggravation de la récession économique<sup>1</sup>, les taux directeurs ont été maintenus au même niveau.

Finalement, la rigueur des politiques budgétaire et monétaire, et notamment l'adoption d'une ambitieuse réforme fiscale à la mi-2009, ont redonné confiance aux marchés, ce qui a rendu possibles une baisse des taux d'intérêt du marché et une diminution des primes des contrats d'échange sur risque de défaillance (graphique 1.2, partie D). Parallèlement, les adjudications d'obligations d'État sur les marchés nationaux et internationaux ont repris à la faveur de la baisse des taux d'intérêt à long terme, tandis que les entrées nettes de capitaux, qui ont dépassé un déficit des transactions courantes en

Graphique 1.3. **PIB et inflation : comparaison avec d'autres économies en transition ayant un régime de change flottant depuis le début de la crise financière (mi-2007)**

Indice, 2007 T3 = 100



Source : OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (Base de données), décembre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/784876761652>

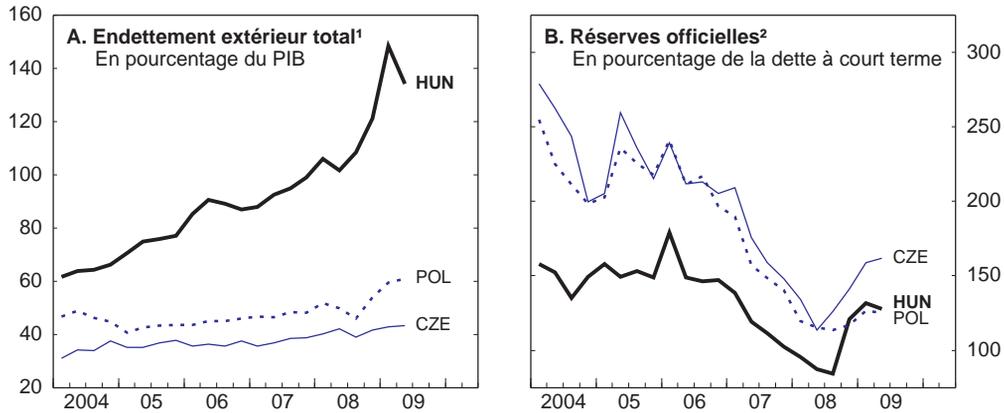
diminution, ont ménagé une marge d'appréciation de la monnaie (hausse de 15 % entre mars et octobre 2009) et de baisse des taux directeurs. L'octroi du crédit de confirmation du FMI qui court jusqu'en octobre 2010 devrait contribuer à maintenir ce climat de confiance.

### À l'origine de la vulnérabilité de la Hongrie, un fort endettement extérieur

L'impact disproportionné de la crise financière mondiale est en grande partie imputable à l'endettement extérieur grandissant de la Hongrie<sup>2</sup>, qui expose le pays aux revirements du marché, du fait notamment que les réserves officielles brutes sont tombées en deçà du niveau de la dette extérieure à court terme (évaluée sur la base de l'échéance résiduelle) en 2007 et ont touché leur point le plus bas en 2008 (graphique 1.4). Auparavant, la transition de la Hongrie vers l'économie de marché puis son adhésion à l'Union européenne en 2004 avaient conduit à la libéralisation totale des mouvements de capitaux, créant les conditions d'un afflux massif de fonds. Ces importations de capital ont d'abord pris la forme d'investissements directs étrangers (IDE), pour évoluer ensuite vers des flux générateurs de dette, conséquence d'un écart persistant entre taux d'intérêt. Il s'en est suivi une explosion de l'endettement extérieur, passé de 66 % du PIB en 2004 à 120 % environ fin 2008 et 134 % en juin 2009 (graphique 1.4). Sous l'effet du raccourcissement des échéances de la dette extérieure, et en particulier du gonflement de l'encours de dette bancaire à court terme, les réserves internationales brutes ont été de moins en moins à même de couvrir la dette à court terme en devises calculée sur la base de l'échéance résiduelle. Dès septembre 2008, soit un mois avant le début de cette vague de défiance, les réserves officielles brutes ne couvraient que 84 % de la dette extérieure à court terme évaluée sur la base de l'échéance résiduelle, contre plus de 100 % fin 2007, ce qui plaçait la Hongrie dans une situation beaucoup plus précaire que la République tchèque ou, dans une moindre mesure, que la Pologne (graphique 1.4). Le ratio réserves officielles/dette à court terme est revenu au-dessus de 120 % fin 2009, grâce au concours financier des organisations internationales.

Les emprunts en devises des ménages ont commencé à enfler en 2003, du fait de la faiblesse des taux d'intérêt à l'étranger, de la moindre bonification des prêts immobiliers

**Graphique 1.4. Endettement extérieur et réserves officielles : comparaison avec d'autres économies en transition ayant un régime de change flottant**



1. Dans le cas de la Hongrie, la dette extérieure totale n'inclut pas les entités à vocation spéciale (anciennement qualifiées d'entreprises extraterritoriales). S'il était tenu compte de ces entités à vocation spéciale, le niveau d'endettement extérieur de la Hongrie atteindrait 165 % du PIB à la fin de 2008.

2. Réserves totales à l'exclusion de l'or.

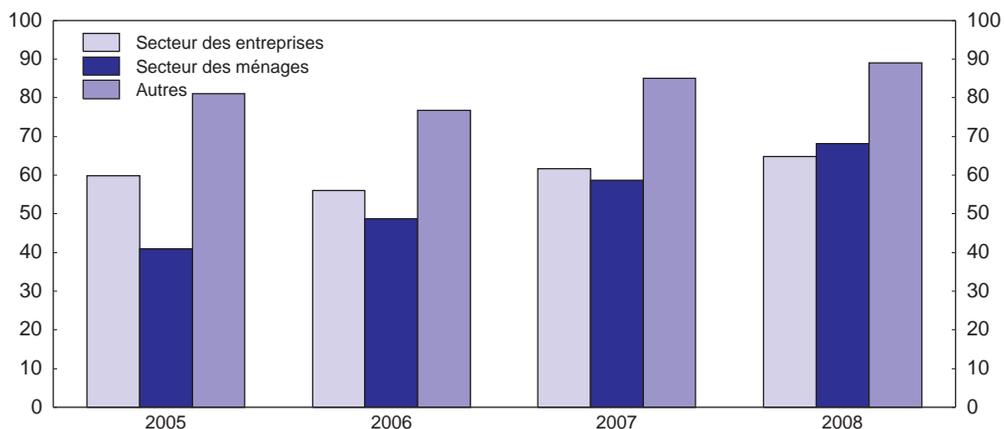
Source : FMI (2009), *International Financial Statistics* (CD-ROM), Fonds monétaire international, novembre ; Banque mondiale (2009), *Quarterly External Debt Statistics* (base de données), décembre ; OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (Base de données), décembre ; et Magyar Nemzeti Bank.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/784886440807>

en forints en 2003 (voir le chapitre 3), et d'anticipations par trop optimistes quant à une entrée prochaine de la Hongrie dans la zone euro. Aidées par cette facilité d'accès au financement étranger et mettant à profit l'énorme écart de taux d'intérêt, les banques à capitaux étrangers ont proposé des prêts en devises à moindre coût pour la clientèle hongroise (graphique 1.5). En 2008, les banques étrangères s'adjugeaient plus des trois quarts des actifs du secteur bancaire. Les banques hongroises ont suivi leur exemple, en vendant des créances en devises aux ménages. Une proportion croissante du crédit bancaire au secteur non financier (y compris le secteur des entreprises) s'est donc trouvée libellée en devises (essentiellement en francs suisses) (graphique 1.5).

**Graphique 1.5. Part des prêts en devises dans le crédit intérieur total**

En pourcentage



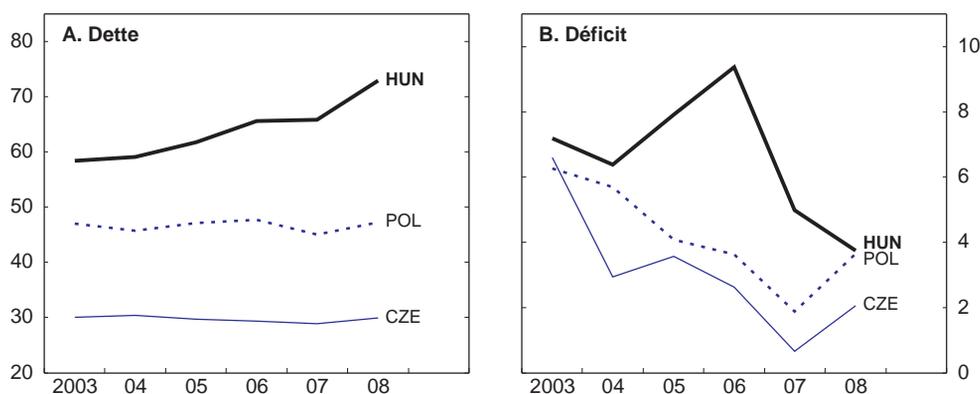
Source : MNB (2009), « Financial Accounts », Statistical Time Series, Magyar Nemzeti Bank, décembre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/785010335888>

La dette extérieure est en majeure partie composée de dette privée : l'endettement public extérieur total représentait environ 40 % du PIB fin 2008<sup>3</sup>. Les inquiétudes latentes sur l'aptitude de la Hongrie à financer son endettement extérieur massif ont été nourries par une situation budgétaire lourdement et durablement déficitaire (8 % du PIB en moyenne sur la période 2002-06, avant le récent mouvement d'assainissement), qui ont bridé les possibilités pour les pouvoirs publics de venir en aide à des entités privées. L'endettement public a grimpé en flèche, pour atteindre 73 % du PIB à la fin 2008, soit bien plus que dans les pays voisins (graphique 1.6).

Graphique 1.6. **Endettement et déficit du secteur public : comparaison avec d'autres économies en transition ayant un régime de change flottant**<sup>1</sup>

En pourcentage du PIB



1. Dette brute selon la définition du Traité de Maastricht et capacité/besoin de financement des administrations publiques.

Source : OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (Base de données), novembre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/785030122575>

Les progrès réalisés en matière d'assainissement budgétaire n'ont peut-être pas été perçus comme durables, car ils reposaient environ pour moitié sur des augmentations des recettes depuis 2006. En termes de stimulation de l'offre potentielle, l'ajustement budgétaire fondé sur un alourdissement de la fiscalité a été sous-optimal. Qui plus est, les coupes dans les dépenses se sont traduites en partie par une baisse des dépenses d'équipement, ce qui est également préjudiciable à l'offre.

## Des mesures macroéconomiques visant à restaurer la stabilité financière dans un contexte de grave récession

### **La persistance de la fragilité financière a exigé des mesures procycliques d'assainissement budgétaire**

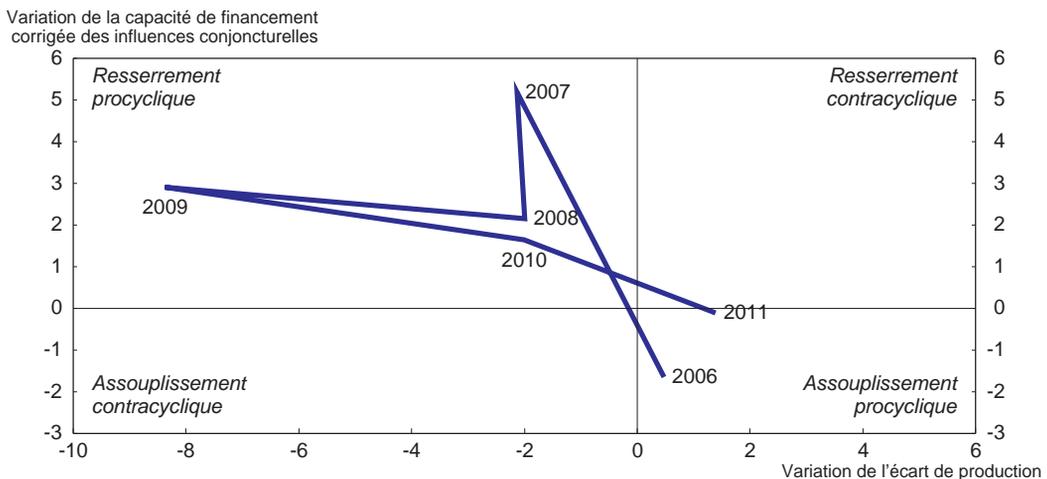
Étant donné la vulnérabilité du pays sur le plan extérieur, un rééquilibrage durable des finances publiques s'est imposé, alors même que la crise de la production s'aggravait. La reconduction systématique d'un important encours de dettes a exigé de nouveaux efforts d'ajustement budgétaire afin de lever les inquiétudes concernant la solvabilité de la Hongrie. Le maintien d'objectifs budgétaires compatibles avec la viabilité de la dette à moyen terme, concomitamment à la nécessité de réagir à la crise économique qui s'aggravait rapidement, a été au centre des priorités de l'action publique. L'orientation procyclique de la politique budgétaire est le fruit de l'expérience d'autres marchés

émergents surendettés : dans ces pays, l'ajustement budgétaire a raffermi la confiance, ce qui a contribué à inverser les flux de capitaux ainsi qu'à réunir les conditions d'une appréciation de la monnaie et d'une baisse des taux d'intérêt. Autant de facteurs qui allègent la charge du service de la dette extérieure du secteur privé, et par là même, stimulent l'activité (Ghosh et al., 2002 ; FMI, 2008).

Les autorités budgétaires hongroises ont opéré des arbitrages entre leur souci de rétablir la stabilité financière grâce à l'assainissement budgétaire, ce qui exigeait une politique d'ensemble procyclique, et la nécessité de soutenir l'activité macroéconomique, ce qui supposait de laisser jouer au moins partiellement les stabilisateurs automatiques. Initialement, le budget 2009 établi en novembre 2008 était nettement procyclique, tablant sur un déficit du budget des administrations publiques de 2.6 % du PIB pour 2009 (graphique 1.7), lequel supposait un ajustement budgétaire structurel du même ordre. Les révisions ultérieures de l'objectif de déficit fixé pour 2009 ont toutefois permis de laisser jouer partiellement les stabilisateurs automatiques (3.9 % dans l'objectif convenu avec le FMI en mai 2009), et se sont avérées adaptées face au constat de plus en plus évident que la récession serait bien plus grave que prévu. Les ajustements structurels indispensables restaient toutefois substantiels. Dans l'avenir, l'assainissement budgétaire, par le biais des réformes structurelles, devra continuer de contribuer à rétablir la confiance des marchés, sans pour autant que soit adoptée une posture exagérément procyclique au cas où l'économie fléchirait davantage que prévu. Ce sont là des conditions qui concourent à améliorer l'articulation entre les politiques budgétaire et monétaire, en renforçant l'efficacité du dosage des mesures. Si on prend en compte le plan budgétaire initial pour 2010, la Hongrie aura mené une politique procyclique de resserrement budgétaire pendant quatre années de suite (graphique 1.7).

### Graphique 1.7. Orientation de la politique budgétaire

En pourcentage du PIB potentiel



Source : OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (Base de données), décembre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/785121003353>

### **Les récentes réformes ont grandement amélioré la viabilité budgétaire, ouvrant la voie à la conduite d'une politique budgétaire moins procyclique**

Ce climat de défiance a conduit les autorités à adopter en mai-juin 2009 de vastes réformes structurelles destinées à renforcer la viabilité budgétaire. Ces mesures ont porté sur une réforme de la fiscalité et une diminution des dépenses discrétionnaires, ainsi que sur une loi de responsabilité budgétaire. Cette expérience semble confirmer l'idée selon laquelle les revers de la conjoncture peuvent être propices à des réformes qui auraient été difficiles à mettre en œuvre dans d'autres circonstances (Høj et al., 2006). On attend notamment de ces réformes qu'elles permettent un certain assouplissement des objectifs de déficit à court terme sans déstabiliser les anticipations d'assainissement budgétaire des marchés de capitaux sur le moyen terme. De ce point de vue, l'adoption de ce train de réformes budgétaires intervient à point nommé, même si certaines mesures, comme la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) visant à reporter le poids de la fiscalité du travail sur la consommation, peuvent dans un premier temps aggraver la récession (voir ci-après et encadré 1.1).

#### **Encadré 1.1. Quels effets macroéconomiques attend-on d'un transfert de charge fiscale du travail vers la consommation en Hongrie ?**

Depuis quelque temps, les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus aux taxes sur la consommation, taxes sur les ventes ou taxe sur la valeur ajoutée (TVA), par exemple, comme moyen de financer une plus large part de leurs dépenses (Johansson et al., 2008). En 1998, le Danemark avait mis en place une réforme sur ces bases. Plus récemment, l'Allemagne (en 2007) et la Hongrie (en 2009) ont relevé leurs taux de TVA pour financer, partiellement ou intégralement, la baisse des cotisations de sécurité sociale, d'où l'appellation de « TVA sociale » qui est parfois associée à ce type de réforme. Les deux arguments invoqués à l'appui de ces réformes sont généralement les suivants : *premièrement*, eu égard à la concurrence fiscale internationale, il est plus facile de recouvrer une taxe sur la consommation (moins mobile) que les impôts sur le travail ; *deuxièmement*, le fait de reporter la charge fiscale du travail sur la consommation tend à stimuler la croissance, et partant, la compétitivité et l'emploi. En théorie comme en pratique, toutefois, il n'est pas aisé de déterminer avec exactitude l'impact final d'une telle réforme fiscale.

La théorie économique de l'incidence fiscale fondée sur un modèle statique standard (McLure, 1975) laisse penser qu'un transfert de charge fiscale budgétairement neutre du travail vers la consommation ne devrait avoir aucun effet économique, étant donné que taxer le revenu équivaut à taxer la consommation (la somme de tous les revenus tout au long de la vie est égale à la somme de toutes les dépenses). Cependant, les modèles qui prennent en compte des différences de bases d'imposition indiquent que le déplacement de la charge fiscale peut avoir de plus amples effets sur la consommation que sur le travail. Ainsi, pour qu'une réforme fiscale soit neutre du point de vue des recettes, une augmentation donnée de la taxe sur la consommation doit être compensée par une baisse plus sensible de l'impôt sur le travail (Gauthier, 2009), d'où une réduction du coin fiscal. Ce déplacement du poids de la fiscalité influe également sur la redistribution du revenu entre les générations, au profit des plus jeunes, car les plus âgées ne bénéficient en rien de l'allègement de l'impôt sur les revenus du travail alors qu'elles sont pénalisées par la hausse des taxes sur la consommation.

### Encadré 1.1. **Quels effets macroéconomiques attend-on d'un transfert de charge fiscale du travail vers la consommation en Hongrie ?** (suite)

Dans une perspective dynamique, qui s'appuie habituellement sur des modèles de simulation macroéconomiques, le déplacement du poids de la fiscalité peut aussi avoir une incidence positive sur l'activité économique à moyen terme, même si l'effet à court terme peut être défavorable. Ce transfert de l'impôt peut avoir un impact immédiat négatif sur la consommation du fait de la hausse des prix à la consommation (relèvement de la TVA), mais un impact positif graduel sur la demande de travail (abaissement du coût du travail). Il y a également gain de compétitivité, surtout si le taux de change est fixe, sur les marchés aussi bien intérieurs qu'étrangers. Sur le marché intérieur, les producteurs locaux gagnent en compétitivité car les biens importés sont exposés à la hausse de la TVA alors que les importateurs ne bénéficient pas de la réduction des coûts du travail. Sur les marchés extérieurs, les exportateurs deviennent plus compétitifs du fait de la baisse des coûts de la main-d'œuvre.

Avec le temps, l'impact du transfert de charge fiscale du travail vers la consommation dépendra de l'ajustement dynamique des différentes variables et de la vitesse d'ajustement relative des variables réelles après ajustement des variables nominales. Les salaires nominaux peuvent mettre plus ou moins de temps à rattraper la hausse des prix à la consommation provoquée par le relèvement de la TVA. L'effet peut être favorable pour la consommation mais éteindre l'impact positif sur la demande de travail. À l'inverse, si les entreprises n'augmentent pas leurs marges après l'abaissement des cotisations sociales patronales (pour des raisons de compétitivité ou du fait d'une demande de consommation déjà faible), la hausse de la TVA peut n'avoir qu'une incidence limitée sur les prix à la consommation, ce qui limite l'effet négatif potentiel sur la consommation mais atténue également l'impact positif potentiel sur la demande de travail. En définitive, ce transfert de l'impôt peut avoir une incidence négative sur le solde budgétaire à court terme car les dépenses, indexées sur l'inflation, augmenteront probablement plus vite que les recettes, du fait de l'impact négatif sur la consommation. Si les pouvoirs publics cherchent à ramener le solde budgétaire à sa position initiale en alourdissant les impôts ou en réduisant les dépenses, ils atténueront les effets positifs qu'aurait pu avoir sur l'activité et l'emploi le transfert de charge fiscale du travail vers la consommation.

L'impact potentiel peut être encore plus complexe si la réduction des cotisations sociales vise en priorité les travailleurs à faibles revenus, qui sont généralement des travailleurs peu qualifiés pour lesquels la réduction des coûts de main-d'œuvre a un impact plus favorable sur la demande de travail. Cet impact peut être amplifié par le salaire minimum : le transfert de l'impôt peut assouplir la contrainte que représente le salaire minimum, en accroissant encore la demande de main-d'œuvre peu qualifiée. Globalement, si le report de la charge fiscale accroît la demande de travail, le phénomène concernera essentiellement le travail non qualifié. À terme, les entreprises devront investir pour hisser le ratio capital/travail à son niveau d'équilibre. Cet ajustement signifie toutefois que l'économie retourne à son taux de croissance d'équilibre avec un stock de capital supérieur à ce qu'il était à la base. Cet effet est un résultat durable de la réforme fiscale (Gauthier, 2009, Roeger et al., 2008). Dans un modèle de croissance endogène, l'accroissement du stock de capital induit une augmentation des dépenses de recherche-développement, ce qui amplifie d'autant les effets positifs sur la croissance.

### Encadré 1.1. **Quels effets macroéconomiques attend-on d'un transfert de charge fiscale du travail vers la consommation en Hongrie ?** (suite)

Si les résultats de l'évaluation sont très sensibles aux hypothèses retenues (notamment en ce qui concerne le processus de formation des salaires), les modèles macroéconomiques tendent à simuler un impact positif, quoique limité. À titre d'exemple, selon les résultats de simulations fondées sur le modèle Quest (Roeger *et al.*, 2008), un transfert de charge fiscale du travail vers la consommation correspondant à 1 % du PIB pour l'ensemble de l'Union européenne induit une augmentation du PIB de 0.1 % la première année et de 0.2 % à long terme, tandis qu'il accroît l'emploi de 0.15 % la première année et de 0.25 % à long terme. Dans le cas de pays où le taux d'emploi est faible, comme la Hongrie, toutefois, les effets sont plus prononcés. Pour la Hongrie, l'accroissement du PIB est de l'ordre de 0.4 % et la progression de l'emploi d'environ 0.5 % sur le long terme (les simulations pour la Hongrie ont été établies par M. Aron Kiss, du ministère hongrois des Finances).

Dans la pratique, l'évaluation de l'impact de ce déplacement de la charge fiscale en Hongrie sera fortement brouillée par la récession actuelle. L'abaissement du coût total de la main-d'œuvre pourrait ne servir qu'à atténuer les pertes d'emplois d'origine conjoncturelle, ce qui rend difficile l'évaluation du véritable effet positif sur la création d'emplois. Dans un contexte de dépression de la demande, toutefois, une répercussion intégrale immédiate de l'augmentation de la TVA semble peu probable, comme le confirme l'évolution récente des prix. Cela pourrait limiter l'augmentation potentielle des marges et les effets négatifs qui en résulteraient sur la consommation. L'impact sur la compétitivité pourrait être réduit par l'appréciation du forint, et par le contenu en importation élevé des exportations. L'évaluation des effets de la réforme fiscale est en outre compliquée par les propositions du gouvernement visant à encourager, par le biais du Conseil national pour la conciliation des intérêts (OET), un gel des salaires du secteur privé pour les catégories à haut revenu et une revalorisation sensible des bas salaires en 2010. Ces propositions, ainsi que la hausse du salaire minimum actuellement débattue, pourraient, si elles étaient entérinées, contrebalancer pour une grande part les effets positifs souhaités sur la demande de main-d'œuvre peu qualifiée.

Enfin, le secteur informel doit être pris en compte dans l'élaboration d'un système fiscal optimal contraint pour la Hongrie. Les impôts sur le travail et sur la consommation n'ont pas les mêmes coûts en termes d'administration et de discipline fiscale, et ne se prêtent pas de la même façon à la fraude fiscale. La TVA est facile à mettre en œuvre car l'essentiel de la valeur ajoutée est le fait de grandes entreprises (Stiglitz, 2000). Il n'existe pas d'études comparables consacrées à la Hongrie, mais le déplacement de la charge fiscale pourrait y induire des gains du même ordre. L'ampleur de l'économie souterraine y est estimée entre 15 % et 20 % du PIB.

Sur le plan des recettes, la réforme a entraîné un relèvement du taux de TVA de 5 points à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Elle a aussi introduit une hausse des droits d'accise à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009 et créé une taxe sur le patrimoine foncier fondée sur la valeur de marché des biens (au 1<sup>er</sup> janvier 2010). Le supplément de recettes tiré de ces sources – et d'autres sources plus modestes<sup>4</sup> – devrait compenser la compression des recettes due à l'abaissement de 5 points des cotisations patronales de sécurité sociale<sup>5</sup>, à la suppression de la taxe spéciale sur les entreprises et de la cotisation forfaitaire des employeurs à l'assurance maladie en 2010, ainsi qu'à une réforme de l'impôt sur le revenu des personnes

physiques. Les autorités estiment que la réforme fiscale est neutre du point de vue des recettes, dans une optique *ex ante* (voir également le chapitre 2).

Le transfert de charge fiscale du travail vers la consommation se traduira par un rebond temporaire de l'inflation, d'où une baisse de la production à court terme ; à moyen terme, toutefois, l'amélioration de l'efficacité économique devrait doper la croissance et, potentiellement, l'emploi (voir encadré 1.1). Compte tenu de la contraction de la demande, l'impact négatif à court terme sur la consommation pourrait se révéler moins prononcé que lors de précédentes hausses de la TVA. De fait, les prix à la consommation n'ont augmenté que de 1.4 % en juillet (par rapport à juin 2009), à comparer à l'augmentation potentielle de 3.4 % qui aurait pu être induite par la hausse de la TVA (MNB, 2009), ce qui montre que l'alourdissement de la fiscalité indirecte ne s'est, au moins dans un premier temps, que partiellement répercuté sur les prix.

Du côté des dépenses, la réforme des retraites a été renforcée par l'accélération du relèvement de l'âge légal de la retraite, l'assouplissement des conditions d'application de l'indexation des prestations de retraite sur l'indice des prix à la consommation, la suppression du 13<sup>e</sup> mois de pension de retraite pour tous, et la réduction des prestations versées en fonction du degré d'anticipation du départ en retraite (voir chapitre 2 pour de plus amples détails). En outre, les autorités ont réduit les subventions accordées aux acquéreurs de logements et durci les critères d'accès à certains transferts destinés aux ménages.

Enfin, l'adoption de la loi de responsabilité budgétaire, qui introduit des règles budgétaires et crée un Conseil budgétaire, renforcera probablement la crédibilité de la viabilité de l'assainissement des finances publiques, question étudiée en détail au chapitre 2.

### **Le regain de confiance a permis aux autorités monétaires de réaffirmer la primauté du ciblage de l'inflation**

Avant la crise, les autorités monétaires avaient tenté de rendre leur action plus efficace en mettant progressivement en place un cadre de ciblage de l'inflation. Premièrement, un objectif permanent d'inflation à moyen terme fixé à 3 % pour l'indice des prix à la consommation (IPC) avait été annoncé en 2005, en lieu et place du précédent système d'objectifs de fin d'année. En février 2008, les autorités ont abandonné le système des bandes de fluctuation du taux de change<sup>6</sup>. Le régime de taux de change variable était perçu comme ayant l'avantage de permettre à la banque centrale de se préoccuper exclusivement de son objectif d'inflation à moyen terme, de respecter le critère nominal de Maastricht et de préparer l'entrée de la Hongrie dans le mécanisme de change européen MCE-II (Gouvernement de la République de Hongrie, 2008).

Toutefois, la mise en œuvre d'un ciblage de l'inflation pur n'est pas allée sans heurts. De fait, l'appréciation du taux de change au cours du premier semestre de 2008 a pu encourager davantage les ménages et les entreprises à emprunter en devises. Les incitations à s'endetter en devises étaient déjà fortes, dans la mesure où la banque centrale a dû maintenir des taux d'intérêt nominaux élevés par rapport à ceux observés dans les pays d'Europe de l'Ouest, compte tenu du risque inflationniste latent lié à la fois à un écart de production positif et au nouveau système de minima salariaux garantis mis en place en 2006 (encadré 1.2). Du fait de l'augmentation des emprunts extérieurs, la transmission de la politique monétaire *via* les taux d'intérêt s'est encore affaiblie, ce qui n'a fait qu'en compliquer la conduite.

### Encadré 1.2. **Système de minima salariaux garantis et croissance nominale des salaires**

En juillet 2006, des « minima salariaux garantis » ont été définis pour les emplois exigeant au moins un niveau d'études secondaires ou une formation professionnelle, avec deux niveaux selon l'expérience. Au départ, ces « minima salariaux garantis » dépassaient de 5 % et 10 % le salaire minimum légal. L'écart s'est creusé par la suite pour atteindre 22.3 % en 2009. Le système des « minima salariaux garantis » avait pour objet de contenir l'économie souterraine (en rendant obligatoire la déclaration de gains *de facto* non déclarés ou d'avantages en nature) et d'accroître l'offre peu abondante de main-d'œuvre qualifiée dans l'économie formelle. Des minima salariaux pour les emplois nécessitant un niveau d'éducation supérieur ont également été envisagés. En 2009, la modulation des minima salariaux garantis en fonction de l'expérience a été supprimée, et son montant n'a été que modestement revalorisé.

L'incidence nette du système de minima salariaux est difficile à évaluer. On a peu d'informations sur le montant des versements en espèces et des avantages en nature parmi les faibles revenus. De plus, les accords salariaux de branche priment parfois sur les « minima garantis ». Enfin, le système est entré en vigueur dans un contexte de montée du chômage, qui affecte le plus souvent en priorité les travailleurs peu qualifiés et ayant un faible niveau d'instruction. Selon des estimations officielles, le système des « minima salariaux garantis » a accru la masse salariale dans le secteur formel de 0.3 % en 2006, de 1.0 à 1.3 % en 2007 et de plus de 1 % en 2008. En 2009, les minima salariaux garantis n'ont pas sensiblement alourdi la masse salariale.

Ces minima garantis ont certes accru les recettes fiscales, mais ils ont également compliqué l'évaluation des risques d'inflation, l'ampleur de l'effet du « blanchiment » de l'économie étant ambigu. Des estimations de la Banque nationale de Hongrie montrent que la moitié environ de l'augmentation des minima garantis en 2007 correspondait au blanchiment d'activités précédemment non déclarées. En revanche, l'augmentation des minima en 2008 a été associée à un gonflement effectif de la masse salariale reflétant les évolutions des salaires dans les grandes entreprises et un ajustement des effectifs dans le secteur manufacturier et les services (MNB [2008], *Quarterly Report on Inflation*, Magyar Nemzeti Bank, mai et août ; ministère des Finances [2008], *Report on Economic and Financial Developments*, octobre, en hongrois).

Face au regain de tension sur les marchés de capitaux en mars 2009, la banque centrale a été confrontée à de sérieux problèmes de communication, dans la mesure où elle a dû accorder une importance prioritaire au taux de change nominal en tant qu'objectif intermédiaire de la politique monétaire, au lieu de pratiquer un ciblage de l'inflation pur. Face à la persistance d'interrogations sur la stabilité financière, la politique monétaire a dû être axée temporairement sur la défense du forint. Il a été annoncé que les transferts courants et en capital nets en provenance de l'UE seraient convertis sur le marché des changes, et non ajoutés aux réserves de change comme c'était le cas auparavant. Les taux d'intérêt, élevés, n'ont pas été modifiés entre fin janvier et juillet 2009, indépendamment des préoccupations suscitées par l'aggravation de la récession.

Depuis juillet 2009, la politique monétaire s'assouplit du fait de la détente sur les marchés de capitaux qui apaise les inquiétudes concernant l'instabilité du taux de change. Dans les pays voisins, le creusement de l'écart de production avait entraîné plus tôt des baisses des taux directeurs. La banque centrale a abaissé son taux directeur de 100 points

de base à 8.5 % en juillet 2009, soit son niveau d'avant octobre 2008, puis l'a réduit de nouveau à trois reprises, ramenant son taux directeur à 6.5 % en novembre 2009, son plus bas niveau en trois ans. Les taux d'intérêt à court terme du marché ont perdu 300 points de base entre février et octobre 2009, ce qui les plaçait nettement en dessous de leur niveau d'avant la crise. Prenant acte du regain de confiance des marchés, la Banque nationale de Hongrie a indiqué en août 2009 que le ciblage de l'inflation redeviendrait la considération prioritaire pour la fixation des taux.

À mesure que l'activité se redressera, la banque centrale devra veiller à bien communiquer de manière à éviter de compromettre la stabilité financière en cas de brusque revirement de la confiance des marchés, comme on a pu l'observer dans le passé. En outre, avec la fin du programme du FMI en 2010, il conviendra de surveiller de près les indicateurs susceptibles de déclencher une perte de confiance, en particulier le ratio réserves de change/dette en devises à court terme (sur la base de l'échéance résiduelle). Enfin, il faut poursuivre l'analyse approfondie des conséquences de la récession sur la production potentielle, pour pouvoir apprécier les risques de rebond de l'inflation à moyen terme.

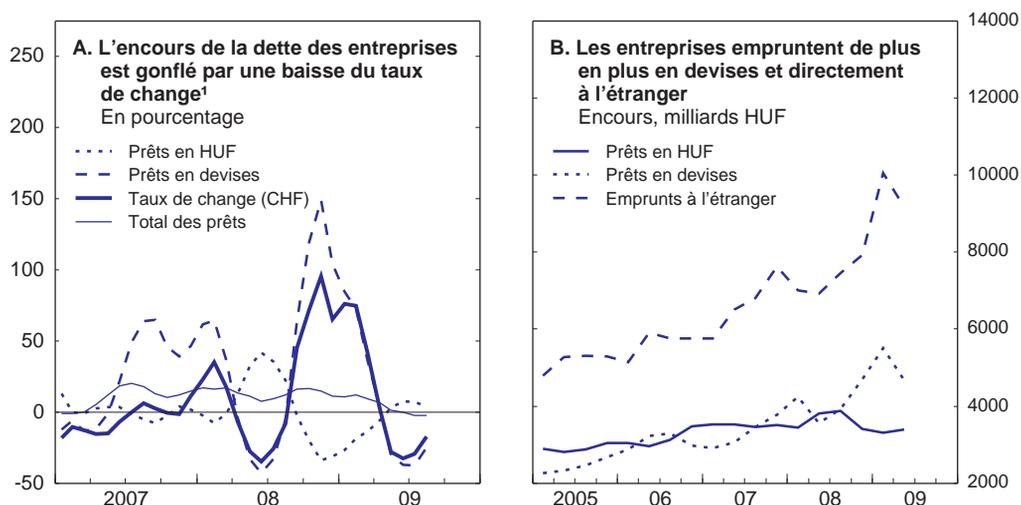
### **Les mesures macroéconomiques ont assoupli les contraintes qui pesaient sur l'offre de crédit**

La chute du forint à l'automne 2008 a hissé la part des prêts en devises de la moitié environ du total des emprunts intérieurs avant la crise aux deux tiers (graphique 1.8, partie A). Le gonflement de l'endettement en devises des entreprises pose un problème moins aigu que celui des ménages, car la plupart d'entre elles ont des recettes en devises ou sont couvertes contre le risque de change. Les marges applicables aux taux des prêts en devises en Hongrie étant plus élevées que dans d'autres pays, les entreprises qui y ont accès préfèrent emprunter aux établissements financiers des pays voisins. La part des emprunts directs à l'étranger a ainsi atteint plus de 40 % (graphique 1.8, partie B). Avec le resserrement de la liquidité sur les marchés du crédit à l'étranger, l'augmentation des marges sur les prêts en devises et la série de baisses des taux d'intérêt depuis juillet 2009, il est probable que les prêts en forints vont regagner rapidement du terrain.

Après le début de la crise financière, le crédit bancaire au secteur privé a nettement régressé. Du côté de la demande, de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) ont repoussé leurs investissements et tentent de réduire leurs coûts pour surmonter la crise. Du côté de l'offre, les banques se sont montrées de plus en plus réticentes à satisfaire les besoins de crédit, compte tenu du durcissement de leurs conditions de financement et de l'augmentation de leurs encours de prêts improductifs. L'offre de crédit est donc devenue de moins en moins sensible aux taux d'intérêt. En conséquence, nombre de PME ont eu de plus en plus de mal à accéder au crédit, même pour financer leur fonds de roulement (graphique 1.9). Or, les crédits aux PME comptent pour 55 % des prêts bancaires aux entreprises.

Certains secteurs comme l'agriculture, l'agro-alimentaire ou encore le commerce de détail et de gros ont subi de plein fouet cette contraction du crédit. Les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs de garanties, des prêts directs par l'intermédiaire de la banque de développement, des bonifications d'intérêt et une participation de l'État dans des sociétés de capital-risque pour répondre aux besoins de financement stable dans un contexte de détérioration du marché du crédit. La participation à ces dispositifs a toutefois été limitée, même si ces derniers ont bénéficié de dotations substantielles au titre des

Graphique 1.8. **L'endettement en devises des entreprises, en particulier les emprunts directs à l'étranger, a grimpé en flèche**



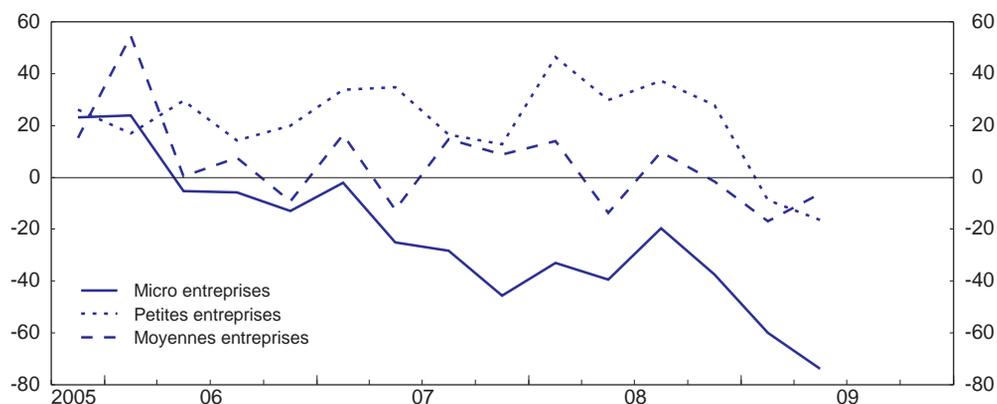
1. Le taux de variation de l'encours de prêts (encours total, en forints et devises, non corrigé des effets de change) est la moyenne mobile sur trois mois des taux annuels corrigés des variations saisonnières. Le taux de variation du taux de change (exprimé en forints par franc suisse) est la moyenne mobile sur trois mois des taux annualisés.

Source : MNB (2009), « Financial Accounts », Statistical Time Series, Magyar Nemzeti Bank, septembre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/785174041483>

Graphique 1.9. **Le financement des PME et des microentreprises a souffert<sup>1</sup>**

Pourcentage de variation, taux annuel corrigé des variations saisonnières



1. PME : petites et moyennes entreprises.

Source : HFSA (2009), *Time series of sectors supervised by HFSA*, Hungarian Financial Supervisory Authority, octobre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/785234524531>

fonds européens et du budget. Ce phénomène s'explique dans une large mesure par la rigueur des conditions d'accès. Les entreprises qui obéissent aux critères requis peuvent emprunter sur le marché et n'ont pas besoin de payer pour obtenir des garanties publiques ou bancaires (2 % et 0.5-6.3 % du prêt, respectivement), en plus de taux d'intérêt à deux chiffres. En revanche, les entreprises qui ne remplissent pas les critères pour obtenir de tels garanties ou prêts directs, ou qui ne peuvent assumer la charge de frais financiers élevés, n'ont d'autre choix que de se retirer du marché.

Dans ce contexte, la banque centrale et les pouvoirs publics ont adopté courant 2009 des mesures pour desserrer le crédit. En mars, la banque centrale a renforcé les incitations offertes aux banques pour accroître leurs prêts en créant de nouveaux instruments, notamment un dispositif temporaire de contrats d'échange de devises à échéance de six mois, ouvert aux banques qui maintenaient ou augmentaient leur financement extérieur à long terme et conservaient le même niveau de crédit aux entreprises. Même si sept banques ont demandé à bénéficier de ce dispositif, y compris quatre des six principales filiales de banques étrangères, aucune de ces banques n'a pu l'utiliser du fait de la rigueur des critères retenus. De plus, la banque centrale a mis en place un contrat d'échange de devises à trois mois, assorti d'une prime supérieure d'au moins 50 points de base à celle du dispositif à six mois.

La marge de manœuvre budgétaire étant limitée, les pouvoirs publics ont parallèlement pris d'autres mesures, sans incidence sur les dépenses. En juin 2009, ils ont mis en place des dispositifs dans le but de fournir aux entreprises des ressources financières provenant des fonds de l'UE à concurrence de 5 milliards d'euros via le système bancaire dans le cadre d'un programme central (juin 2009). Le train de mesures portait sur une utilisation plus rapide et plus efficiente des fonds européens, une augmentation des microcrédits, des bonifications d'intérêts, l'expansion d'un mécanisme de garantie partielle du service des dettes hypothécaires pour les chômeurs, une augmentation du capital-risque, de nouveaux mécanismes de refinancement des banques commerciales auprès de la Banque hongroise de développement (MFB, *Magyar Fejlesztési Bank*) et de l'organisme de financement *Magyar Vállalkozásfinanszírozási Zrt.* (nouveau dispositif hongrois de crédit en fonds de roulement) et un doublement du mécanisme de garantie à l'intention des PME.

### **L'économie pourrait émerger lentement de la récession**

Après une forte contraction en 2009, le PIB réel devrait renouer avec la croissance courant 2010, sous l'effet d'un rebond de la demande extérieure et d'un assouplissement des conditions du crédit. Cela étant, le PIB réel devrait encore reculer en glissement annuel en 2010 (de 1 %) d'après les estimations (tableau 1.1). La poursuite d'une politique d'austérité budgétaire devrait réduire la demande intérieure en 2010, ce qui se traduira par de nouvelles baisses, bien que de moindre ampleur, de la consommation privée. Dans ces conditions, le taux de chômage pourrait bien dépasser largement les 10 % en 2010, avant d'amorcer un repli en 2011. Le net ralentissement de l'économie et l'appréciation du forint pourraient atténuer le rebond de l'inflation.

Sur le plan extérieur, les besoins de financement se sont atténués sensiblement avec l'amélioration du déficit des transactions courantes. Grâce à une plus forte contraction des importations que des exportations, à la consolidation du solde des revenus et une augmentation des transferts nets, le déficit courant devrait, selon les prévisions, redescendre de 7.2 % du PIB en 2008 à 1.6 % en 2009 (soit son plus bas niveau depuis 1995). La contraction projetée du déficit des opérations courantes pourrait trouver en partie sa source dans un allègement du déficit du solde des revenus d'investissement, la baisse des frais financiers et la diminution des revenus d'IDE rapatriés hors de Hongrie par les investisseurs étrangers. D'importants transferts de l'UE devraient accroître l'excédent du solde des transferts courants. Les concours extérieurs officiels du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de l'Union européenne devraient demeurer un rempart contre de nouvelles turbulences financières<sup>7</sup>.

Tableau 1.1. **Perspectives à court terme**  
Pourcentage de variation, en volume

	Résultats		Prévisions		
	2007	2008	2009	2010	2011
Consommation privée	0.4	-0.5	-7.8	-5.3	1.2
Consommation des administrations publiques	-7.4	-0.8	0.0	-0.9	1.0
Formation brute de capital fixe	1.6	0.4	-6.6	0.2	4.1
Demande intérieure finale	-1.2	-0.4	-5.8	-3.1	1.8
Variation des stocks <sup>1</sup>	0.0	1.1	-8.0	0.3	0.0
Demande intérieure totale	-1.2	0.7	-10.1	-2.8	1.9
Exportations de biens et services	16.2	5.6	-11.2	6.0	7.0
Importations de biens et services	13.3	5.7	-18.1	3.0	5.6
Exportations nettes <sup>1</sup>	2.2	0.0	5.5	2.5	1.3
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>1.0</b>	<b>0.4</b>	<b>-6.9</b>	<b>-1.0</b>	<b>3.1</b>
Indice implicite des prix du PIB	5.9	3.4	2.4	2.3	2.0
<i>Pour mémoire</i>					
Indice des prix à la consommation	7.9	6.0	4.5	4.0	3.0
Indice implicite des prix de la consommation privée	6.2	5.6	4.6	4.5	4.6
Taux de chômage (% de la population active)	7.4	7.9	9.9	10.3	9.3
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	-4.9	-3.7	-4.3	-4.1	-3.6
Solde de la balance courante (% du PIB)	-6.7	-7.2	-1.6	-1.8	-2.6

1. Contribution à la croissance du PIB.

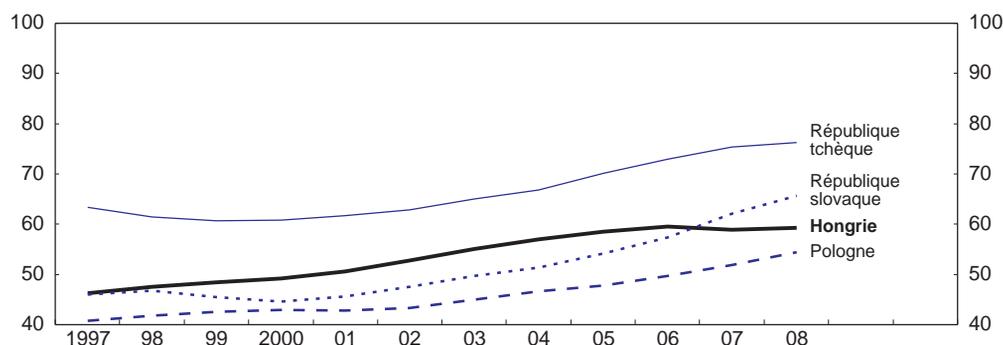
Source : OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (Base de données), décembre.

## Poser les fondements d'une croissance plus forte et durable de la production

Les écarts de productivité de la Hongrie constituaient déjà un problème majeur avant le déclenchement de la crise. En 2007-08, la convergence des revenus réels s'est presque interrompue, le revenu réel par habitant s'établissant aux alentours de 60 % de la moyenne du revenu par habitant de la zone euro (graphique 1.10). Ce revers est en partie imputable au tassement de la croissance de la production consécutif aux mesures mises en œuvre (résultant de l'assainissement des finances publiques) ainsi qu'à une productivité

Graphique 1.10. **Convergence des revenus réels par habitant**

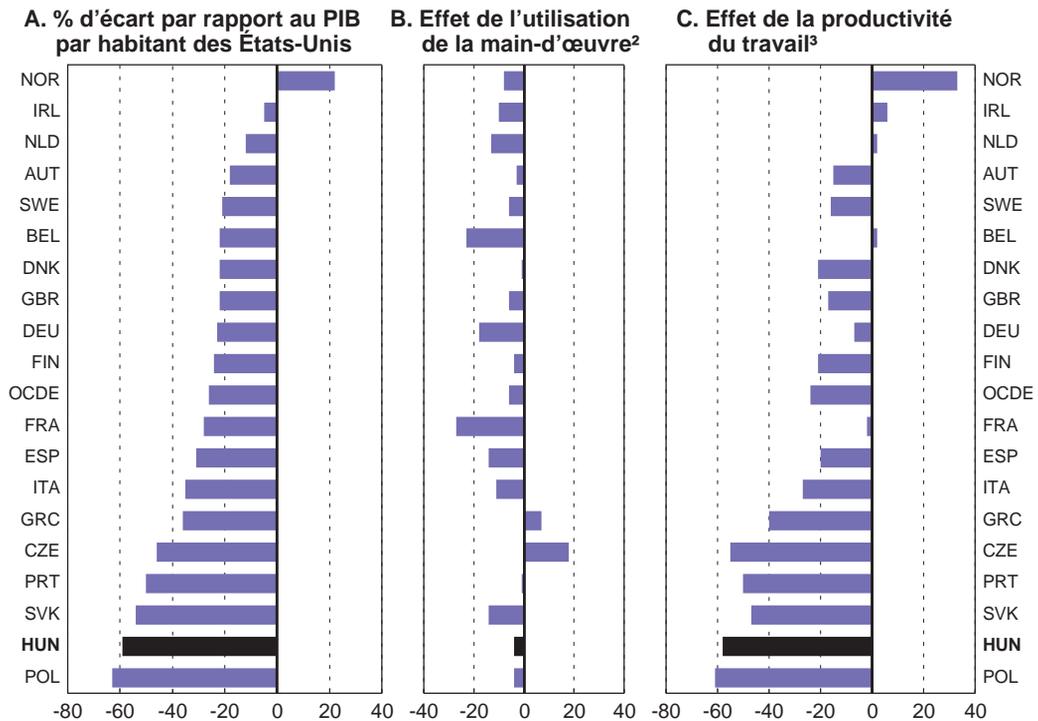
PIB réel par habitant en USD à prix et parités de pouvoir d'achat constants, zone euro = 100



Source : OCDE (2009), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (Base de données), décembre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/785238335341>

Graphique 1.11. **Sources des écarts de revenu réel**  
Points d'écart de PIB par habitant par rapport aux États-Unis, 2008<sup>1</sup>



1. PIB en dollars des États-Unis à prix et parités de pouvoir d'achat courants.

2. Mesurée comme étant le nombre total d'heures ouvrées par habitant.

3. Pourcentage d'écart par rapport au PIB des États-Unis par heure ouvrée.

Source : OCDE (2009), Base de données sur la productivité, juin, [www.oecd.org/statistics/productivity](http://www.oecd.org/statistics/productivity).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/785258565518>

particulièrement faible (graphique 1.11). En Europe centrale et orientale, aucune autre économie de marché émergente n'a vu ses revenus relatifs par habitant stagner de la sorte.

Le mouvement de convergence des revenus réels s'est sans doute inversé en 2009, du fait de la forte chute relative de la production. Les inégalités de revenus, qui ne s'étaient que légèrement atténuées entre 2005 et 2007, vont probablement s'accroître du fait de la crise<sup>8</sup>. De nouvelles baisses des revenus relatifs sont à attendre, compte tenu de l'ampleur du recul de la production sur la période 2009-10. La croissance potentielle a fléchi, sous l'effet conjugué d'une accélération des déclassés d'équipements, d'une baisse du stock de capital et de la formation de capital fixe et d'une montée du chômage structurel (encadré 1.3). D'un autre côté, la réforme fiscale de 2009-10 et les précédentes mesures à caractère structurel, en accroissant l'offre de main-d'œuvre et en stimulant la demande de travail, pourraient atténuer les effets de la récession sur la croissance de la production potentielle, au moins à moyen terme.

### Encadré 1.3. **Le tassement de la croissance et de la production potentielles induit par la récession**

La crise économique a imposé de lourdes révisions à la baisse du potentiel de production de la Hongrie. Ces révisions concernent aussi bien le niveau que le taux de croissance de la production potentielle. L'effet négatif induit sur le niveau de la production (abaissément durable) vient pour l'essentiel de l'accélération de l'obsolescence du stock de capital. Dans la filière automobile et les secteurs très consommateurs d'énergie, une partie des capacités existantes est appelée à devenir durablement excédentaire (MNB [2009], *Quarterly Report on Inflation*, Magyar Nemzeti Bank, août). Quant aux effets défavorables sur la croissance de la production potentielle, ils sont à imputer aux trois facteurs de la fonction de production. La formation de capital est perçue comme freinée par l'ampleur des coûts réels du capital pour l'utilisateur, des incertitudes et de l'aversion au risque. Le chômage structurel semble voué à poursuivre sa progression, avec un effet de cliquet, compte tenu de l'augmentation du chômage de longue durée et de l'obsolescence connexe du capital humain. La croissance de la productivité totale des facteurs (PTF) risque de s'affaiblir en raison de la baisse des dépenses de recherche-développement des entreprises, notamment dans l'industrie automobile, où ces dépenses sont très concentrées.

D'un autre côté, la baisse globale de la croissance de la production potentielle sera probablement en partie compensée par le recul des taux d'intérêt (conséquence de l'effort continu d'assainissement budgétaire), par la réforme fiscale de 2009-10 (qui dope l'offre et la demande de travail), par le relèvement de l'âge effectif de la retraite et, peut-être, par une plus forte concurrence propre à stimuler la croissance de la PTF. Compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, la croissance de la production potentielle semble néanmoins vouée à ralentir sensiblement, pour s'établir en moyenne à 1½ pour cent en 2009-11 contre 2½ pour cent en 2005-08. La banque centrale a récemment abouti à des estimations similaires, la croissance potentielle tombant aux alentours de ¾ pour cent en 2009-10 avant de remonter à 2 % à peine en 2011. Le redressement de la croissance potentielle en 2011 devrait reposer sur une augmentation de la PTF et une contribution positive de la main-d'œuvre. La contribution du renforcement de l'intensité capitaliste devrait demeurer sensiblement plus faible qu'avant la récession pendant quelques années.

### ***La récente réforme fiscale devrait favoriser un renforcement de l'intensité de main-d'œuvre***

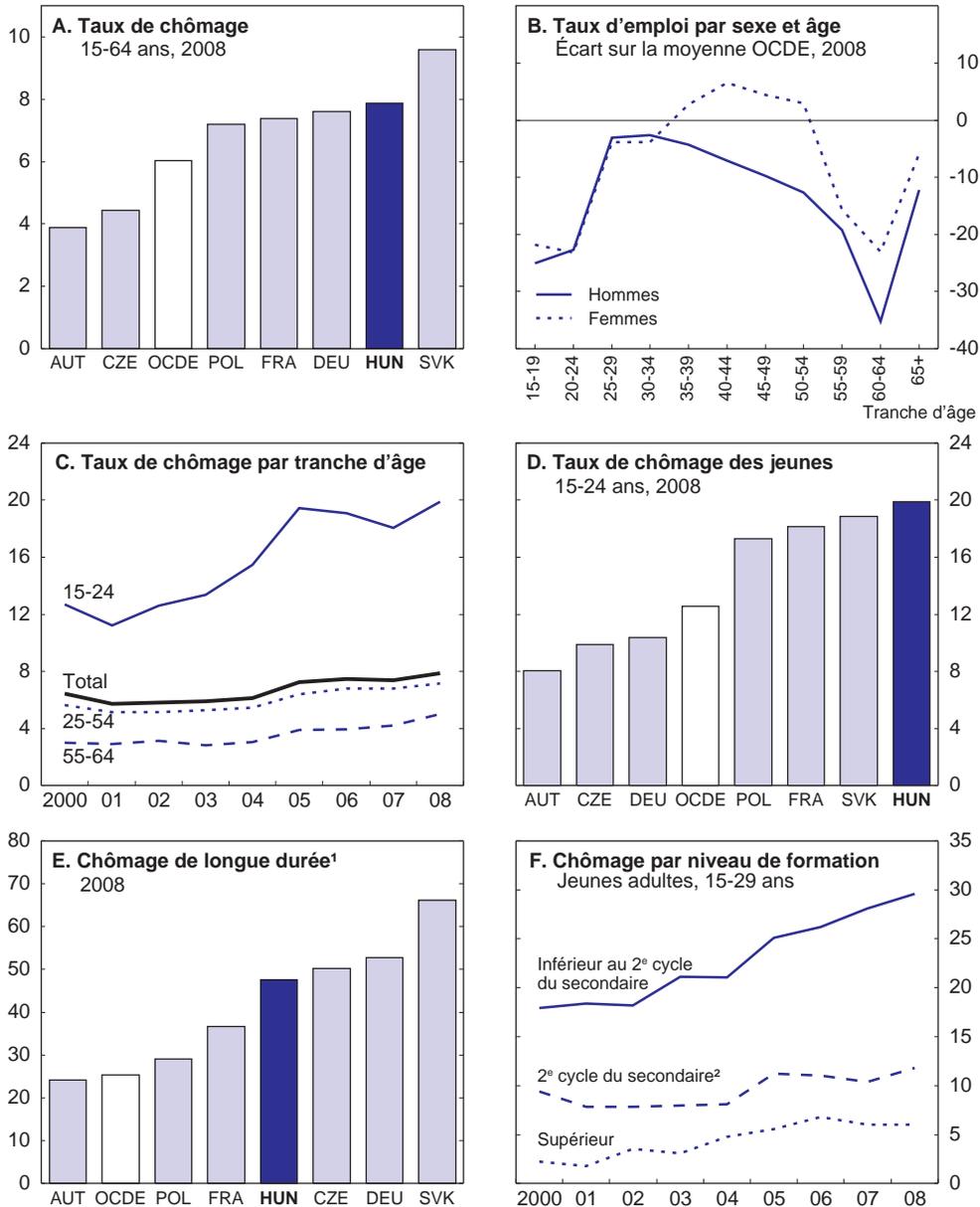
#### ***Le chômage ne cesse d'augmenter depuis quelques années...***

Le marché du travail hongrois présente depuis toujours des caractéristiques atypiques qui le distinguent de la plupart des autres pays. À citer en particulier des taux d'activité relativement faibles pour la quasi-totalité des catégories de la population active (femmes, en particulier avec enfants, jeunes et personnes âgées, et personnes ayant un faible niveau d'instruction). Le faible taux d'emploi des hommes de tout âge, en particulier des classes d'âge de forte activité, par rapport à la moyenne OCDE est une autre caractéristique frappante (graphique 1.12, partie B). En revanche, les taux d'emploi des personnes hautement qualifiées sont comparables à ceux observés dans les autres pays émergents. Reflétant dans une large mesure les taux d'emploi, les taux d'activité sont également faibles en termes de comparaison internationale. D'un autre côté, le nombre moyen d'heures travaillées par personne, de l'ordre de 2 000 par an, compte parmi les plus élevés

au sein des pays de l'OCDE. Grâce aux mesures adoptées, toutefois, les taux d'emploi des hommes se sont légèrement améliorés en 2003-07, avec une progression du taux d'emploi des hommes de 25 à 59 ans en net contraste avec une forte chute du taux d'emploi des hommes comme des femmes de 20 à 24 ans<sup>9</sup>.

Graphique 1.12. **Résultats du marché du travail**

En pourcentage



1. Chômage d'une durée supérieure ou égale à un an en pourcentage du chômage total.

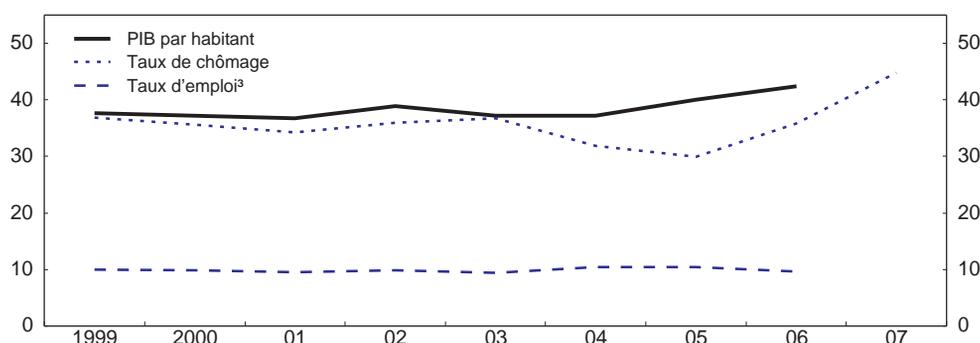
2. Y compris enseignement post-secondaire non supérieur.

Source : OCDE (2009), *Statistiques du marché du travail* (base de données), novembre et Eurostat (2009), « Population et conditions sociales », Base de données d'Eurostat, novembre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/785271387084>

La situation du marché du travail s'est dégradée. Comme le montre le graphique 1.1, le taux d'emploi diminue depuis 2007, tandis que le taux de chômage ne cesse d'augmenter depuis 2003, exception faite de l'année 2007. Le ralentissement de la croissance de la production, lui-même dû à la diminution des gains de productivité et à la vigueur de l'assainissement des finances publiques en 2007-08, a contribué à la hausse du taux de chômage, qui est passé de 6 % en 2003 à 8 % environ en 2008. La polarisation du marché du travail s'est logiquement accentuée avec la dégradation de la situation de l'emploi. De 44 % en 2003, la proportion de chômeurs de longue durée (un an et plus) a atteint 48 % en 2007, alors que le taux de chômage des jeunes (15-24 ans), qui était de 13 % en 2003, a grimpé à 18 % en 2007, soit des niveaux jamais observés depuis 1994 (graphique 1.12, partie C). Depuis 2005, les jeunes peu instruits (n'ayant pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) ont subi une aggravation disproportionnée du chômage (graphique 1.12, partie F). La dispersion grandissante des taux de chômage et du revenu par habitant est symptomatique de l'accentuation des disparités régionales s'agissant du comportement du marché du travail (graphique 1.13). En termes de revenu par habitant, la dispersion régionale est parmi les plus élevées de la zone OCDE, alors qu'elle est encore légèrement inférieure à la moyenne pour ce qui est du chômage (OCDE, 2009).

Graphique 1.13. **Dispersion régionale**<sup>1</sup>  
Au niveau NUTS 3, en pourcentage<sup>2</sup>



1. Obtenue par la somme des valeurs absolues des différences entre les niveaux régionaux et national.

2. NUTS : Nomenclature des unités territoriales statistiques.

3. Groupe d'âge 15-64 ans.

Source : Eurostat (2009), « Statistiques régionales », Base de données d'Eurostat, octobre.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/785328227677>

Le comportement du marché du travail est révélateur d'une poussée du chômage structurel bien antérieure à la crise économique de 2009. De fait, les signes d'une aggravation du déséquilibre du marché du travail sont à rapprocher de l'augmentation synchrone du chômage et de l'écart de production positif en 2003-07 (tableau 1.2). Sur cette base, le taux de chômage structurel se serait accru d'environ 1½ pour cent entre 2003 et 2007. À moins que ce phénomène ne soit compensé par des mesures novatrices portant sur l'offre, notamment par des efforts d'amélioration des compétences des demandeurs d'emploi, la récession de 2009-10 accentuera probablement cette tendance.

Malgré l'aggravation du chômage structurel, les salaires réels globaux semblent relativement flexibles dans le contexte actuel de la récession. Les enquêtes montrent que les salariés préfèrent généralement le chômage partiel et la perte de rémunération qui en découle au licenciement. En 2009, les pouvoirs publics ont décidé de subventionner le

Tableau 1.2. **Écart de production et taux de chômage**  
En pourcentage

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Écart de production <sup>1</sup>	1.0	2.0	1.9	2.3	0.2	-1.8	-10.2	-12.2
Taux de chômage	5.9	6.2	7.3	7.5	7.4	7.9	9.9	10.3

1. Différence entre le PIB effectif et le PIB potentiel, en pourcentage du PIB potentiel.

Source : OCDE (2009), *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (Base de données), décembre.

chômage partiel dans les entreprises en difficulté. Les salariés travaillant sur la base d'une semaine de quatre jours avaient droit à 80 % du salaire correspondant au cinquième jour, sous réserve de se conformer à certaines obligations, par exemple utiliser les possibilités de formation existantes. Les salaires réels dans le secteur privé devraient baisser de 5 % au total sur la période 2009-10.

La flexibilité des salaires réels s'explique en grande partie par le mode consensuel, non conflictuel, de fixation des salaires nominaux. La coopération tripartite est assurée au niveau national par le Conseil national de conciliation des intérêts, qui sert de cadre au dialogue sur les questions relatives au marché du travail. Le Conseil recommande une hausse moyenne des salaires dans le secteur des entreprises et fixe le salaire minimum, ce qui concourt à la signature d'accords librement conclus entre les partenaires sociaux et le gouvernement. D'autres caractéristiques institutionnelles du marché du travail jouent en faveur de la flexibilité des salaires réels, parmi lesquelles : la couverture relativement faible des accords salariaux dans le secteur privé (moins de 30 %) ; la rareté des grèves ; une protection de l'emploi légèrement moins rigoureuse que dans la moyenne des pays de l'OCDE ; et la diminution du salaire minimum de 43 % du salaire moyen en 2002 à 36 % en 2008. Au cours de la même période, le nombre de travailleurs touchant le salaire minimum a chuté, passant de 11.4 % des salariés à temps plein en 2002 à 2.2 % en 2008. Les minima salariaux garantis ont joué un rôle à cet égard (encadré 1.2).

### **... essentiellement du fait d'un système de prélèvements et de prestations inadéquat**

Cette faiblesse historique des taux d'emploi et d'activité trouve son origine dans des distorsions liées à la réglementation et au système de prélèvements et prestations. Les lourdes cotisations sociales que versent les employeurs ont incité les entreprises à : i) recourir au travail non déclaré (essentiellement pour les travailleurs non qualifiés) ; ii) payer « au noir » une partie du salaire des travailleurs qualifiés et hautement qualifiés ; ou iii) contraindre les hauts salaires à opter pour un statut contractuel de prestataire de services. Plus généralement, l'ampleur de la ponction fiscale a un effet dissuasif qui pousse certains à délaisser l'activité formelle au profit de l'économie souterraine, ce qui freine la mobilité de la main-d'œuvre et retarde le retour à l'emploi des chômeurs. Le système de transferts et de prestations sociales présente des caractéristiques institutionnelles défavorables, comme l'âge effectif de la retraite (qui est inférieur à 60 ans et place la Hongrie au deuxième rang des pays de l'OCDE classés par ordre croissant), les mesures d'aide aux familles (la Hongrie offre un des plus longs congés de maternité des pays de l'OCDE), des prestations d'invalidité et des allocations familiales liées aux revenus d'activité.

Pour les femmes instruites dotées d'une expérience professionnelle, les prestations en espèces versées au cours des trois années de congé de maternité étaient considérées comme le « système d'aide en espèces le plus généreux (finançant l'absence du travail) du

monde développé » (Bálint et Köllő, 2008). En même temps, ce dispositif offre une possibilité de retrait du marché du travail aux femmes qui n'ont guère de perspectives professionnelles, le système en place n'apportant pas une aide adéquate à ces femmes. Jusqu'en 2009, le système permettait aux femmes qui travaillaient de rester en dehors du marché de l'emploi pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans, soit un délai supérieur au temps jugé nécessaire pour assurer le bien-être de l'enfant (on estime généralement que ce sont les premiers mois dont l'enfant bénéficie le plus ; pour un examen plus général de la question, voir Galtry et Callister, 2005). La récente réforme, qui raccourcit la durée maximum du congé de maternité à deux ans, est positive de ce point de vue. S'il est encore possible de raccourcir le congé de maternité, il faudrait que cette mesure s'accompagne d'autres initiatives en faveur de la garde des enfants (par exemple : travail à temps partiel, travail à domicile ou services d'accueil des jeunes enfants).

L'efficacité des politiques actives du marché du travail (PAMT) est également contestée. La persistance d'un grand nombre de postes non pourvus, qui ont en permanence excédé 10 % du nombre de chômeurs sur la période 1998-2006, est révélatrice du caractère sous-optimal des politiques du marché du travail. Les dépenses allouées à des mesures actives ou passives du marché du travail ont représenté au total 1 % du PIB en 2007, soit la moitié de la moyenne de l'UE15. La part des mesures actives dans ce total (moins de 40 %) est faible au regard de l'ampleur du chômage d'inadéquation. La participation aux programmes actifs du marché du travail a régulièrement baissé jusqu'en 2007, ce qu'il faut imputer aux prestations versées et aux possibilités d'emploi qu'offre l'économie souterraine. Depuis 2008, cependant, les PAMT cofinancées par l'UE et financées par le Fonds du marché du travail national sont gérées par une seule et même structure, ce qui devrait renforcer leur efficacité<sup>10</sup>. Les autorités ont également modifié la structure organisationnelle du Service public de l'emploi, en attribuant aux centres régionaux pour l'emploi les compétences dont étaient auparavant investis les centres pour l'emploi des comtés (régionalisation des services publics de l'emploi).

Le nombre de bénéficiaires des programmes du marché du travail varie en fonction du niveau du chômage régional et de son évolution (Frey, 2008). Les subventions allouées à la formation et à la création d'entreprises diminuent avec la montée du chômage, alors que les aides aux nouveaux entrants sur le marché du travail, elles, augmentent<sup>11</sup>. De la même manière, les possibilités qu'offrent la formation et les dispositifs d'aide à la création d'entreprises sont généralement bien mises à profit dans les régions (comtés) où les résultats du marché du travail sont satisfaisants, ce qui n'est pas le cas dans les régions défavorisées. Toutefois, le nombre de bénéficiaires de programmes de travaux d'intérêt public est, semble-t-il, comparativement élevé dans les régions pauvres. Un constat qui souligne la nécessité de mieux adapter les PAMT à la spécificité des besoins.

Une étude (Galasi et Nagy, 2008)<sup>12</sup> réalisée en collaboration avec le ministère des Affaires sociales et du Travail met également en évidence d'amples disparités entre les différentes catégories de participants aux PAMT. Parmi les allocataires de prestations sociales régulières, les travailleurs non qualifiés et les seniors ont tendance à bénéficier des programmes de travaux d'intérêt public, alors même que leurs possibilités d'emploi seront de courte durée et ne déboucheront pas sur une hausse à long terme du taux d'activité. D'un autre côté, les bénéficiaires d'allocations de chômage (généralement les cohortes les plus jeunes, plus instruites et ayant connu des épisodes de chômage plus courts) participent plutôt aux programmes de formation et bénéficient d'emplois aidés, ce qui améliore leurs perspectives d'emploi. Sur la base des conclusions de cette étude a été

lancé en 2009 un nouveau programme, axé sur les personnes peu qualifiées. Il faut accroître le nombre de participants aux programmes de formation relevant des PAMT et les rééquilibrer en faveur de la main-d'œuvre non qualifiée.

### ***Les récentes initiatives devraient renforcer les incitations au travail***

Dans son rapport spécial sur la Hongrie (OCDE, 2008a), l'OCDE conclut que les réformes du marché du travail ne doivent plus être centrées sur la garantie de revenu, mais plutôt encourager le retour à l'emploi dans le secteur formel et l'activité déclarée. Le recentrage des politiques recommandé a commencé à prendre corps à la faveur de plusieurs initiatives engagées avant la crise<sup>13</sup>.

Parmi ces initiatives, le programme intitulé « *Sur la voie de l'emploi* » lancé en 2008 dans l'optique d'élargir l'offre de travail et de favoriser le retour à l'emploi formel concerne potentiellement 100 000 personnes. Il a vocation à aider les inactifs à revenir sur le marché du travail, à permettre aux chômeurs de retrouver un emploi, à empêcher les salariés non qualifiés d'être exclus de la population active, et à améliorer les perspectives d'emploi des jeunes adultes n'ayant pas achevé leurs études<sup>14</sup>. La réforme du système des prélèvements et prestations de 2009 apporte de nombreux changements qui devraient continuer d'améliorer les incitations au travail, notamment en réduisant les coins fiscaux (pour plus de détails, voir le chapitre 2). Comme décrit plus haut (encadré 1.1), le transfert de charge fiscale du travail vers la consommation devrait également stimuler la demande de travail. La suppression de la cotisation forfaitaire à l'assurance maladie en 2010 aura une incidence toute particulière sur la demande de main-d'œuvre peu qualifiée, qui est très élastique par rapport aux salaires. L'abaissement du taux moyen de l'impôt pour toutes les tranches de revenu, notamment les tranches inférieures, pourrait accroître l'offre de travail. Parallèlement, la réforme fiscale a réduit le taux marginal effectif de l'impôt au niveau du salaire moyen, tout en relevant les taux marginaux effectifs sur les hauts revenus (graphique 2.14, chapitre 2). Le relèvement des taux marginaux effectifs aura peut-être toutefois des effets contraires à l'objectif recherché.

Les taux d'activité des femmes pourraient également augmenter du fait du raccourcissement du congé de maternité (effet sur l'offre de travail) pour autant qu'existent des possibilités suffisantes de garde des enfants. Parmi les réformes engagées en 2009, la période durant laquelle peuvent être versées des allocations de garde d'enfants a été raccourcie, passant de trois à deux ans pour les enfants nés après le 30 avril 2010. Les critères d'admission au bénéfice de l'indemnité de garde d'enfant (GYED), réservée aux assurées, ont également été durcis, puisque pour bénéficier de cette prestation, les femmes (ou les hommes) doivent avoir été affiliées à l'assurance un minimum de 365 jours avant la naissance de l'enfant, au lieu de 180 jours précédemment.

### ***L'entrepreneuriat reste entravé par une économie « à deux vitesses »***

L'ouverture de la Hongrie à la concurrence est attestée par le poids relatif important, et en augmentation, de son commerce extérieur ainsi que par la diversification géographique croissante de ses exportations. Le système d'indicateurs de réglementation des marchés de produits (RMP) de l'OCDE ne met pas en évidence d'écart majeur par rapport à la moyenne OCDE, mais les marges pratiquées par les secteurs de services sont élevées (Molnár et Bottini, 2008). L'adhésion à l'UE a contribué à la mise en place de conditions-cadre modernes en matière de politique de la concurrence et d'application des

lois. Il subsiste néanmoins des écarts d'efficience étonnants entre régions et entre catégories d'entreprises.

La transformation de la Hongrie en économie de marché au début des années 90 a donné naissance à une économie « à deux vitesses ». La prompt diffusion des meilleures pratiques en matière de technologie (résultant de l'afflux d'IDE) et le démantèlement rapide des obstacles à la concurrence ont concouru à la création d'une catégorie d'entreprises efficaces tournées vers l'exportation. Implantées dans l'ouest et le centre du pays, la plupart d'entre elles sont des moyennes ou grandes entreprises dont la productivité dépasse de loin la moyenne nationale. L'intensité de recherche-développement (R-D) privée, l'activité d'innovation et la formation de grappes d'entreprises sont concentrées dans ce segment de l'économie<sup>15</sup>. Le contenu en haute et moyenne technologies des exportations hongroises est, logiquement, élevé et dépasse le niveau observé dans bien d'autres pays de l'OCDE. La convergence des revenus réels par habitant (jusqu'en 2006) doit beaucoup à l'efficience productive de ce secteur.

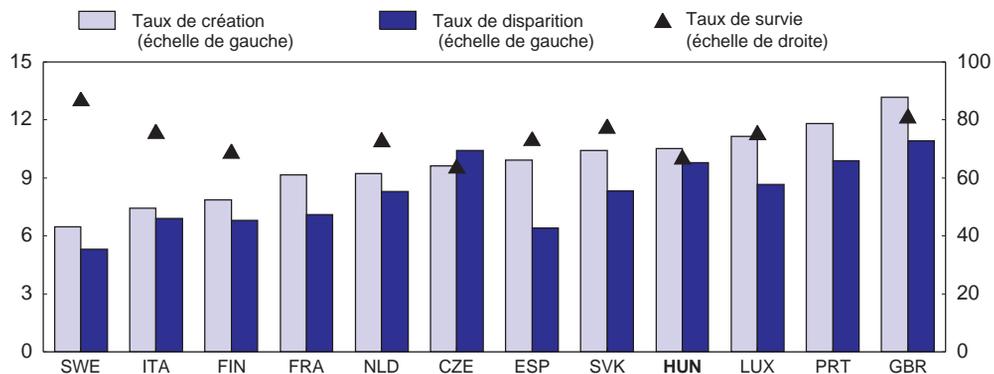
Le segment moins performant de l'économie est dominé par de petites ou très petites entreprises du secteur manufacturier ou de services (artisanat et commerce de détail). Généralement en sureffectifs et sous-capitalisées, ces entreprises manquent de qualifications et de dynamisme<sup>16</sup>. Il n'est donc guère surprenant que la valeur ajoutée par salarié, l'intensité de R-D, la formation de grappes et l'activité innovante y soient peu élevées. Ce segment de l'économie a ralenti le rythme de la convergence des revenus réels par habitant et est encore loin d'être intégré au segment des entreprises très efficaces qui s'appuient sur l'IDE. Globalement, la concentration spatiale des entrées d'IDE et la forte efficience de la production qui y est associée dans le segment performant de l'économie creuse de plus en plus le fossé entre les différentes régions (19 comtés) et catégories d'entreprises du point de vue des conditions économiques. La dispersion du revenu régional par habitant et des taux de chômage régionaux en Hongrie va en s'accroissant (graphique 1.13). Pour améliorer cet état de fait, il serait utile de renforcer les capacités de conception de projets de développement régionaux, de façon à accélérer encore le déblocage des fonds de l'UE.

Les enquêtes menées auprès des entreprises par le ministère hongrois de l'Économie et des Transports, la Banque mondiale (*Ease of Doing Business*), et l'Observatoire des PME européennes (*Flash Eurobaromètre*) citent toutes parmi les obstacles qui freinent l'activité entrepreneuriale la charge que représentent les impôts et les cotisations sociales, la complexité de la réglementation (la pesanteur administrative) et la protection inadéquate des investisseurs (OCDE, 2008a et 2008b). En outre, les procédures de faillite retardent la rationalisation des entreprises, surtout des plus petites d'entre elles. L'écrasante majorité des PME ne sont pas suffisamment solvables pour avoir accès aux financements bancaires. Les garanties exigées pour obtenir un prêt, l'insuffisance du capital-risque, les taux d'intérêt réels élevés et le manque d'expertise des banques pour évaluer le risque de crédit des petites et microentreprises sont autant de facteurs qui dressent autour des PME une multitude d'obstacles financiers. Le capital-risque ne représente qu'une part très minime du PIB au regard de la norme dans les pays de l'UE. Tous ces obstacles n'encouragent donc guère la création d'entreprises. Le train de mesures financières adopté en 2009 destiné à préserver les PME durant la récession ont levé certains de ces obstacles. Le gouvernement devra néanmoins poursuivre son action en vue de stimuler la création d'entreprises et de redynamiser les entreprises existantes.

Globalement, du fait des pressions de la concurrence, la création d'entreprises a toutefois été assez forte par rapport aux autres pays. Les taux de survie sont cependant faibles (graphique 1.14). Les autorités pourraient réfléchir à l'adoption de nouvelles mesures destinées à rehausser le taux de survie des entreprises en améliorant le réseau de services de conseil aux entreprises.

Graphique 1.14. Créations et disparitions d'entreprises<sup>1</sup>

En pourcentage, moyenne de la période 2002-06<sup>2</sup>



1. Industrie et services à l'exclusion de l'administration publique et de l'administration des entreprises. Les taux de création et de disparition des entreprises sont obtenus en divisant le nombre des créations et des disparitions d'entreprises par le nombre d'entreprises en activité. Le taux de survie pour une année donnée est égal au nombre d'entreprises créées deux ans auparavant ayant survécu, divisé par le nombre total d'entreprises créées deux ans auparavant.

2. 2002-05 pour le taux de disparition.

Source : Eurostat (2009), « Statistiques structurelles sur les entreprises », Base de données d'Eurostat, novembre.

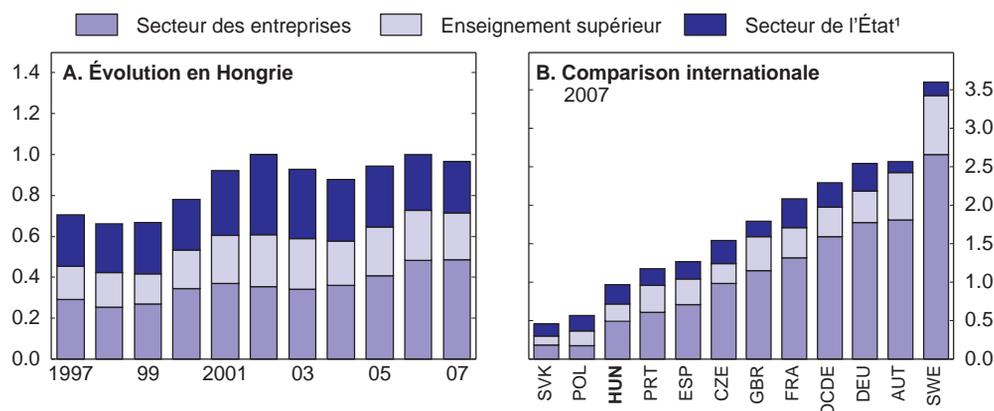
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/785357571608>

### La faible intensité de R-D nuit à la productivité globale

L'activité entrepreneuriale et l'innovation sont très interdépendantes puisque l'innovation est un moteur de création et d'expansion des entreprises, tandis que le dynamisme des entreprises stimule l'innovation en termes de marchés, de produits, de procédés et d'organisation. Dans le cas de la Hongrie, le lien entre ces deux variables codépendantes est étonnamment asymétrique. L'essor de la création d'entreprises a coexisté avec une faible activité d'innovation si l'on en juge par les indicateurs classiques que sont les brevets, le nombre de publications ou encore les innovations internes de produit ou de procédé. D'après l'examen par l'OCDE du système d'innovation hongrois (OCDE, 2008b), les innovations issues de l'effort de R-D des entreprises sont rares. À 1 % du PIB, l'intensité de R-D en Hongrie est faible en termes de comparaison internationale, même si l'on tient compte de la position relative du pays en termes de revenu par habitant (graphique 1.15). L'expérience d'autres pays a montré que la capacité d'absorption des meilleures pratiques étrangères liées à la technologie et à l'organisation ne dépend pas seulement de l'IDE, mais aussi de l'échelle de l'intensité de R-D dans le pays. Qui plus est, les dépenses de R-D de la Hongrie sont très asymétriques, l'effort de R-D privée étant nettement concentré dans les régions prospères où sont implantées les grandes entreprises, comme Budapest<sup>17</sup>. En revanche, les entreprises moyennes innovantes sont quasiment inexistantes. En 2002-04, le pourcentage de PME mettant au point en interne des produits ou procédés innovants a été le plus faible de toute la zone OCDE.

## Graphique 1.15. Dépenses de recherche-développement

En pourcentage du PIB



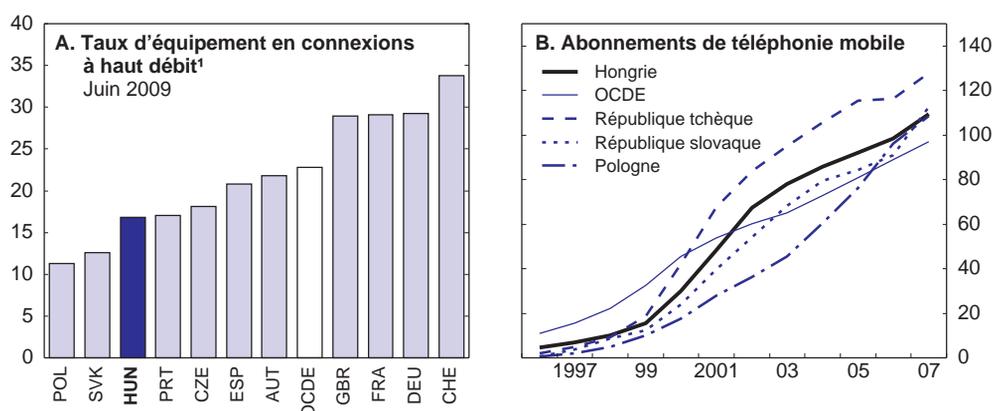
1. Inclut le secteur privé à but non lucratif.

Source : OCDE (2009), « Principaux indicateurs de la science et de la technologie », *Statistiques de l'OCDE de la science et de la technologie et de la R-D* (Base de données), octobre.StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/785363627470>

Les produits et services de moyenne et haute technologie comptent pour une large part de la production et des exportations globales hongroises. Cependant, hors téléphonie mobile, l'infrastructure de télécommunications est encore limitée, comme en atteste le nombre comparativement faible des utilisateurs d'ordinateurs et d'internautes, de connexions à haut débit et de lignes de téléphonie fixe (graphique 1.16). La faible diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) tient en partie aux prix élevés pour l'utilisateur (résultant des forces anticoncurrentielles qui prévalent dans les industries de réseau) et de la faible capacité d'absorption des régions défavorisées. En conséquence, les disparités régionales en matière de distribution des fournisseurs d'informations et de technologies de l'information (TI) (matériel et logiciels), déjà amples, continuent de se creuser. Plus de la moitié des fournisseurs opèrent à Budapest.

## Graphique 1.16. Indicateurs des télécommunications

Pour 100 habitants



1. Nombre d'abonnés à des services d'accès à haut débit pour 100 habitants.

Source : OCDE (2009), *Perspectives des communications de l'OCDE 2009* et *OECD Broadband Statistics*, [www.oecd.org/sti/ict/broadband](http://www.oecd.org/sti/ict/broadband), décembre.StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/785378161006>

Les TIC sont au cœur de l'interaction entre activité entrepreneuriale et innovation. Les TIC et les applications de l'économie numérique facilitent toute une gamme de processus internes ou externes de l'entreprise, y compris l'internationalisation des activités des PME. La large diffusion des TIC rend par ailleurs plus visible les programmes d'aide, ce qui en accroît la popularité auprès des petites et microentreprises. Enfin, la diffusion des TIC facilite la création de centres de service aux entreprises et leur expansion, de même que la constitution de réseaux ou encore la collecte et l'échange de données.

Faire sortir de l'inefficience les entreprises « exclues » appartenant *au segment peu performant de l'économie* nécessite la mise en place de conditions-cadre diverses, qui englobent les moyens de transport, l'enseignement et les possibilités de formation, ainsi que l'existence d'un réseau de centres normalisés de développement des entreprises, chargés de prodiguer des conseils aux petites et microentreprises. Les innovations non fondées sur la R-D (diffusion plus large des TIC et offre accrue de microfinancements sans exigence de garantie) sont réputées stimuler la création d'entreprises et leur expansion *dans le segment peu performant de l'économie*. Pour agir dans ce sens, il faudrait faire fond sur les possibilités de regrouper des microentreprises ou petites entreprises qui se constitueraient en grappes ou intégreraient une chaîne de fournisseurs de grandes entreprises.

Dans le *secteur performant de l'économie*, les solutions de collaboration peuvent être d'une autre nature, et privilégier les innovations fondées sur la R-D en favorisant une étroite interaction entre le monde de la recherche et les entreprises. L'expérience de plusieurs pays de l'OCDE a montré que les innovations nées de la collaboration étaient capables de dynamiser l'activité entrepreneuriale et l'activité d'innovation (OCDE, 2004). Dans la stratégie d'efficacité collective, le capital social est un instrument d'innovation essentiel, qui améliore l'accès des PME aux ressources financières ainsi qu'aux services d'infrastructure et du savoir. C'est une approche qui met en avant le rôle des externalités et l'action collective des ministères, institutions publiques, partenaires sociaux, groupes d'entreprises, universités et instituts de recherche dans le cadre des programmes locaux à l'intention des entreprises (OCDE, 2007a).

Le potentiel d'innovation collaborative en Hongrie est largement inexploité. Si la coopération technologique entre grandes entreprises va assez loin, les transferts de connaissances entre entreprises et universités sont rares car il n'y a guère de mobilité entre le monde universitaire et l'industrie. En outre, les organismes publics de recherche n'apportent qu'une contribution très limitée à la coopération en matière d'innovation, même si depuis quelques années, de nombreuses organisations « relais » ont été créées à l'aide de financements internationaux ou de fonds publics nationaux. Des dispositifs ont été mis en place pour favoriser la constitution de réseaux, renforcer les capacités de coopération et encourager la création de firmes-rejetons autour des établissements d'enseignement supérieur et des organismes publics de recherche. Les résultats en matière d'innovation ne sont toutefois pas encore au rendez-vous, ce qui laisse penser que les mesures prises ne sont pas optimales, parce qu'insuffisamment planifiées et, par ailleurs, qu'il n'existe pas encore de culture de l'évaluation (NDA, 2007).

Pour qu'une mesure structurelle soit efficace, il faut qu'elle rallie une large adhésion et que l'action menée soit bien coordonnée entre les principales parties prenantes agissant sur le terrain de l'entreprise, de l'innovation, du marché du travail ou de l'enseignement (OCDE, 2008b). Les réformes au coup par coup sont coûteuses. La constitution de réseaux

de savoir et la coopération à l'échelon local ne reçoivent pas la place qu'elles méritent (Gesce, 2005). Il n'est guère surprenant de constater que la capacité de mise en réseaux des entreprises hongroises est peu développée, à la traîne par rapport aux bonnes pratiques observées ailleurs (Gouvernement de la République de Hongrie, 2007).

Les différentes catégories d'entreprises, pour créer entre elles des liens d'association, doivent pouvoir compter sur une infrastructure efficace de centres publics/privés de soutien aux entreprises, qui couvrent tout le spectre de l'activité entrepreneuriale (pépinières d'entreprises, laboratoires d'innovation, centres de développement des entreprises et conseils aux entreprises à forte valeur ajoutée pour les PME à forte croissance). La dynamique de l'innovation dépend aussi de l'interaction des instituts de recherche, des universités et du monde de l'entreprise. Les meilleures pratiques internationales recensées peuvent contribuer à la mise en place d'un réseau efficace de pôles de services aux entreprises. La proximité géographique (regroupement d'entreprises, instituts de recherche et centres de soutien aux entreprises autour des universités) est réputée améliorer sensiblement la qualité des liens de réseau, tout comme l'apprentissage d'une culture entrepreneuriale dans l'enseignement secondaire et supérieur.

#### Encadré 1.4. **Recommandations à l'intention des pouvoirs publics**

##### **Des politiques macroéconomiques pour stabiliser l'économie**

- Poursuivre l'assainissement des finances publiques, grâce à des réformes structurelles, afin de restaurer la confiance des marchés. Éviter de prendre des mesures excessivement procycliques si la situation économique se dégrade de façon plus prononcée que prévu.
- Parvenir à un dosage de mesures équilibré en poursuivant l'assainissement structurel des finances publiques afin de rendre la politique monétaire à sa mission première de ciblage de l'inflation à moyen terme.
- À mesure que l'économie se redressera, la banque centrale devra continuer de veiller à bien communiquer auprès des marchés de capitaux, de manière à éviter de compromettre la stabilité financière en cas de brusque revirement de la confiance des marchés.
- Poursuivre l'analyse approfondie des conséquences de la récession sur la production potentielle pour rendre la politique monétaire plus efficace dans un climat de grande incertitude.

##### **Des politiques structurelles pour ramener l'économie sur une trajectoire de croissance viable**

- Mieux cibler la formation sur les travailleurs non qualifiés dans le cadre des programmes actifs du marché du travail, et accroître leur nombre de participants. Plus généralement, les améliorer encore grâce à une meilleure coordination et à l'application de critères d'évaluation plus rigoureux.
- Raccourcir de nouveau les congés de maternité encore généreux afin de favoriser l'emploi des femmes. Parallèlement, développer les aides publiques en faveur de la garde des enfants (par exemple : travail à temps partiel, travail à domicile, services d'accueil des jeunes enfants).

**Encadré 1.4. Recommandations à l'intention des pouvoirs publics (suite)**

Continuer de réduire les obstacles à la création d'entreprises et de stimuler le dynamisme entrepreneurial.

Renforcer les capacités de conception de projets de développement à l'échelon régional de façon à accélérer l'utilisation des fonds de l'UE.

Adopter les meilleures pratiques internationales pour bâtir un réseau efficient de pôles de services aux entreprises.

Développer l'intensité de recherche-développement et renforcer les liens de collaboration entre les établissements de recherche, les écoles, les universités et le monde de l'entreprise.

Améliorer l'articulation des politiques structurelles en assurant une évaluation suivie et rigoureuse des programmes mis en œuvre sur ce front.

**Notes**

1. Dans le cadre de son premier accord de confirmation de novembre 2008 (couvrant une période de 17 mois allant jusqu'en avril 2010), le FMI a immédiatement débloqué un tiers de sa facilité de crédit (12.3 milliards d'euros), le reliquat devant être versé par tranches, à la suite de chacun des cinq examens trimestriels. Le versement de nouveaux fonds était subordonné à l'adoption de mesures visant à réduire la dépendance de l'État à l'égard des financements extérieurs. Les deux premières tranches de l'aide au redressement de la balance des paiements accordée par l'UE ont été décaissées en décembre 2008 et mars 2009, chaque versement se montant à 2 milliards d'euros.
2. Les chiffres de la dette extérieure sont quelque peu gonflés par les « entités à vocation spéciale », qualifiées d'entreprises extraterritoriales jusqu'en 2006, qui n'ont guère de lien avec l'économie hongroise. Ces entreprises sont en effet à l'origine de 15 % environ de la dette extérieure de la Hongrie, et procèdent généralement à des importations et des exportations de capitaux pour des raisons d'optimisation fiscale. En conséquence, même si ces transactions gonflent la dette brute, elles n'ont quasiment aucune incidence sur les statistiques d'endettement net.
3. Du fait de son ouverture à l'économie mondiale, la Hongrie a abordé les années 90 avec un endettement extérieur plus élevé que d'autres économies émergentes d'Europe centrale et orientale.
4. Par exemple, l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, la hausse du taux de l'impôt sur les sociétés (général et simplifié), et l'imposition des revenus extraterritoriaux à partir de 2010.
5. Au 1<sup>er</sup> juillet 2009, les baisses des cotisations sociales patronales se sont appliquées aux rémunérations inférieures ou égales au double du salaire minimum prévu par la loi. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, ces baisses de cotisations s'appliquent sur toute l'échelle des rémunérations.
6. Avant février 2008, la politique monétaire fonctionnait sur la base de cibles d'inflation et de bandes de fluctuation du taux de change élargies (depuis la mi-2001).
7. En mai 2009, dans le cadre d'un accord avec la Commission européenne, les banques étrangères ayant des filiales hongroises ont annoncé qu'elles maintiendraient le financement de ces filiales. En septembre 2009, le FMI et l'État hongrois ont conclu un accord pour la prolongation de six mois de l'accord de confirmation jusqu'en octobre 2010, pour couvrir la période des élections et de l'installation du nouveau gouvernement. En juillet 2009, l'État a levé 1 milliard d'euros dans le cadre d'une émission d'euro-obligations sur les marchés internationaux de capitaux, ce qui confirme le regain de confiance des investisseurs.
8. D'après les estimations de l'institut de recherche TÁRKI (2008), l'indice de Gini a diminué de 0.308 en 2005 à 0.288 en 2007. La récession économique risque d'aggraver les inégalités. Bien qu'il soit encore trop tôt pour offrir une évaluation approfondie de l'effet induit sur les inégalités par les mesures prises durant la crise, certaines auront clairement un impact négatif, qu'il s'agisse du gel des prestations familiales, de la hausse de la TVA ou de l'allègement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

9. La progression de la scolarisation explique en partie cette baisse de l'emploi parmi les hommes et les femmes de moins de 25 ans.
10. Les programmes actifs du marché du travail (PAMT) sont en grande partie financés par le Fonds du marché du travail, grâce aux cotisations versées par les employeurs et par les salariés. Depuis 2004, les crédits du Fonds social européen occupent une plus grande place dans le financement des PAMT. Les programmes financés par l'UE ont élargi la portée des PAMT en rationalisant les outils de nature à améliorer l'employabilité des personnes défavorisées. Le Service public de l'emploi assure l'exécution de la plupart des PAMT. Depuis 2008, c'est le Fonds du marché du travail qui met en œuvre les programmes financés par l'UE.
11. Les programmes de subventions à la création d'entreprises et aux entreprises individuelles ont été fusionnés en 2007, le nouveau dispositif proposant des prêts à taux zéro ou des aides non remboursables (à concurrence de 3 millions HUF) ainsi qu'un versement mensuel pouvant aller jusqu'au montant du salaire minimum pendant une période de six mois maximum (Frey, 2008). S'établissant à 90 %, le taux de survie des entreprises ayant bénéficié des subventions à la création d'entreprises (trois mois après leur naissance) était indéniablement élevé.
12. L'article étudie la probabilité que les chômeurs inscrits participent aux programmes actifs du marché du travail sur la base des fichiers administratifs relatifs au chômage du Centre national pour l'emploi. Les auteurs établissent des modèles de durée paramétriques qui rendent compte des variations des probabilités de participation aux trois principaux programmes actifs du marché du travail – essentiellement formation, emplois aidés et travaux d'intérêt public – en fonction des caractéristiques individuelles, de la région et des prestations versées (la plupart des chômeurs, indépendamment de la nature des PAMT dont ils bénéficient, ont pris part à l'un de ces programmes).
13. La précédente *Étude économique de l'OCDE* consacrée à la Hongrie (OCDE, 2007b) saluait les progrès réalisés dans des domaines clés tels que les retraites anticipées (2007), les pensions d'invalidité et de vieillesse (2006-07), le congé de maternité et les dispositifs d'assurance chômage (concentration des prestations en début de période [2005]). Le report de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans pour les hommes et de 56 à 59 ans pour les femmes entre 1998 et 2003 a effectivement contribué à relever les taux d'activité et d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans (Varga, 2008). Les demandes de prestations d'invalidité ont commencé à être passées au crible par le tout nouvel Institut national de réadaptation et d'évaluation sociale (2007).
14. Dans le cadre du Programme « Sur la voie de l'emploi », les critères d'admission au bénéfice des prestations sociales régulières ont été resserrés. En vertu des nouvelles dispositions (concernant l'« allocation d'astreinte »), les anciens bénéficiaires de prestations en mesure de travailler sont tenus d'accepter un emploi d'intérêt public proposé par les municipalités locales ou, sinon, de participer à un programme de formation.
15. Les grappes sont des alliances d'entreprises fondées sur la proximité géographique (Gecse, 2005).
16. Selon l'Agence nationale de développement, la majorité des petites et moyennes entreprises n'ont pas le statut de véritable entreprise. Elles représentent un entrepreneuriat involontaire, fruit du travail indépendant et/ou de la fraude fiscale (NDA, 2007).
17. Pays centralisé, la Hongrie est composée de 19 comtés (3 000 autorités locales) qui n'ont aucun pouvoir de décision en matière d'éducation, de R-D et d'innovation. Conformément aux directives de l'UE, les comtés ont été regroupés en sept régions statistiques (NUTS 2) à des fins administratives. Ces régions bénéficient des concours des Fonds structurels et du Fonds de cohésion ainsi que d'autres aides financières de l'UE. Certaines régions défavorisées manquent encore des capacités nécessaires à la conception de projets, ce qui retarde l'arrivée des concours des Fonds structurels de l'UE.

## Bibliographie

- Bálint, M. et J. Köllő (2008), « The Labour Supply Effects of Maternity Benefits », dans Fazekas, Cseres-Gergely et Scharle (2008).
- Fazekas, K., Z. Cseres-Gergely et Á. Scharle (dir. pub.) (2008), *The Hungarian Labour Market, 2008: Review and Analysis*, Institute of Economics, Hungarian Academy of Sciences, Budapest.
- FMI (2008), *World Economic Outlook: Housing and the Business Cycle*, Fonds monétaire international, avril, Washington, DC.

- Frey, M. (2008), « Evaluation of Active Labour Market Programmes between 2001-2006 and the Main Changes in 2007 », dans Fazekas, Cseres-Gergely et Scharle (2008).
- Galasi, P. et G. Nagy (2008), « Outflows of Registered Unemployed to Active Labour Market Programmes », *Budapest Working Papers on the Labour Market*, n° 2008/7, Institute of Economics, Hungarian Academy of Sciences et Budapest Corvinus University, Budapest.
- Galtry, J. et P. Callister (2005), « Assessing the Optimal Length of Parental Leave for Child and Parental Well-Being: How Can Research Inform Policy? », *Journal of Family Issues*, vol. 26, n° 2, Sage Publications.
- Gauthier, S. (2009), « Un exercice de TVA sociale », *Économie et Prévision*, n° 187, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Paris.
- Gecse, G. (2005), « Hungary » dans OCDE (2005), *Business Clusters: Promoting Enterprise in Central and Eastern Europe*, Développement économique et création d'emplois locaux (LEED), Éditions OCDE, Paris.
- Ghosh, A.R. et al. (2002), « IMF-Supported Programs in Capital Account Crises: Design and Experience », *IMF Occasional Paper*, n° 210, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Gouvernement de la République de Hongrie (2007), « National System of Innovation in Hungary: Background Report for the OECD Country Review 2007/2008 », décembre.
- Gouvernement de la République de Hongrie (2008), *Updated Convergence Programme of Hungary 2008-2011*, décembre, Budapest.
- Høj, J. et al. (2006), « The Political Economy of Structural Reform: Empirical Evidence from OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 501, Éditions OCDE, Paris.
- Johansson, Å. et al. (2008), « Taxation and Economic Growth », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 620, Éditions OCDE, Paris.
- McLure, C. (1975), « General Equilibrium Incidence Analysis: The Harberger Model After Ten Years », *Journal of Public Economics*, vol. 4, n° 2, Elsevier.
- MNB (2009), *Quarterly Report on Inflation*, mai, Magyar Nemzeti Bank, Budapest.
- Molnár, M. et N. Bottini (2008), « How Large are Competitive Pressures in Services Markets? – Estimation of Mark-ups for Selected OECD Countries », document présenté à l'atelier de l'OCDE sur le thème « Trade Barrier Assessment Methodology », 12 décembre.
- NDA (National Development Agency) (2007), *The New Hungary Development Plan, National Strategic Reference Framework of Hungary 2007-2013*.
- OCDE (2004), « La Déclaration Ministérielle d'Istanbul : Promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international », juin.
- OCDE (2007a), *SMEs in Mexico: Issues and Policies*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007b), *Études économiques de l'OCDE : Hongrie 2007*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008a), *Reforms for Stability and Sustainable Growth: An OECD Perspective on Hungary*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008b), *OECD Reviews of Innovation Policy: Hungary 2008*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Panorama des régions de l'OCDE 2009*, Éditions OCDE, Paris.
- Roeger, W., J. Varga et J. in't Veld (2008), « Structural Reforms in the EU: A Simulation-Based Analysis Using the QUEST Model with Endogenous Growth », *European Economy, Economic Papers*, n° 351, Commission européenne.
- Stiglitz, J.E. (2000), *Economics of the Public Sector*, W.W. Norton & Company.
- TÁRKI (2008), « Distri-Burden? », *TÁRKI Household Monitor Report 2008*, Budapest (résumé en anglais, original en langue hongroise).
- Varga, J. (2008), « Labour Markets Trends in Hungary 2007 », dans Fazekas, Cseres-Gergely et Scharle (2008).

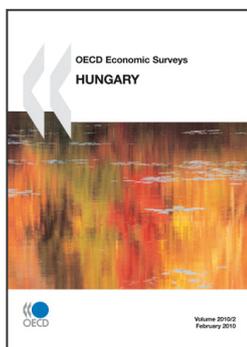
## ANNEXE 1.A1

*Progrès accomplis en matière de réformes structurelles*

Nous passons en revue dans ce tableau les mesures prises pour donner suite aux principales recommandations formulées dans les précédentes *Études*. Les nouvelles recommandations figurant dans la présente *Étude* se trouvent dans ses différents chapitres.

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
<b>ASSAINISSEMENT BUDGÉTAIRE</b>	
<b>Pratiques budgétaires</b>	
En matière de budgétisation, il faut adopter une perspective à moyen terme plus stratégique, avec une implication plus étroite des administrations locales et régionales.	Les nouvelles règles budgétaires en vigueur depuis novembre 2008 exigent la fixation d'objectifs budgétaires pour les 3 années suivantes. Aucune mesure n'a été prise concernant l'implication des administrations locales et régionales.
<b>Stratégie fiscale</b>	
S'efforcer d'accroître la transparence, la neutralité, la simplicité et la stabilité du système fiscal.	Les mesures fiscales adoptées en 2009 ont rendu le système fiscal plus simple et plus transparent. Une bonne partie des crédits d'impôt, les régimes fiscaux préférentiels et les impôts temporaires ont été supprimés.
Élargir encore la base d'imposition, notamment en imposant les revenus du capital actuellement non taxés.	Un impôt sur les revenus d'intérêts a été créé. D'autres mesures ont pour objet d'élargir l'assiette de l'impôt, comme l'application de conditions plus strictes à l'octroi d'abattements fiscaux (concernant les frais de repas) et la création d'un nouvel impôt sur le patrimoine.
<b>Dépenses publiques</b>	
Recourir davantage à l'évaluation comparative des résultats pour la prestation des services publics.	L'évaluation comparative des résultats a été instaurée dans les administrations publiques.
Instaurer des procédures d'appel d'offres plus concurrentielles pour les contrats du secteur public, en particulier dans les administrations locales et régionales.	Aucune mesure n'a été prise, mais le gouvernement a présenté au Parlement fin 2008 des dispositions destinées à renforcer le mécanisme de contrôle du Service des marchés publics.
Chercher des solutions pour remédier à la fragmentation excessive des structures de prestation de services publics à l'échelon local.	Les communes peuvent se voir refuser l'accès aux « subventions pour déficit » si elles ne vont pas suffisamment loin en matière de prestation conjointe de services.
<b>Retraites</b>	
Relever l'âge effectif de la retraite en réformant le régime de retraite anticipée et en réduisant l'importance de l'âge légal de la retraite.	D'importantes réformes paramétriques sont intervenues en 2009 (relèvement de l'âge légal de la retraite, révision de la formule d'indexation, etc.). L'introduction, notamment, d'un système de décotes et de surcotes contribue à réduire l'écart entre l'âge légal et l'âge effectif de départ à la retraite.
Les propositions de réforme du système de pensions de vieillesse devraient inclure un relèvement de l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 62 ans.	L'âge légal de la retraite est porté à 65 ans, pour les hommes comme pour les femmes.
<b>SOINS DE SANTÉ (EXAMEN APPROFONDI DANS L'ÉTUDE 2005)</b>	
Les réformes doivent avoir pour but d'accroître l'efficacité des soins hospitaliers et de réduire la prescription de médicaments.	Des progrès ont été accomplis en vue de réduire le nombre de lits d'hôpital et les subventions aux produits pharmaceutiques.

Recommandations antérieures	Mesures prises et évaluation actuelle
<b>STRATÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES</b>	
Toute recette exceptionnelle doit être utilisée pour réduire le déficit et la dette.	Recommandation appliquée en partie (la nouvelle loi de responsabilité budgétaire prévoit des incitations à cet égard).
La mise en œuvre du nouveau réseau hospitalier régional devra s'accompagner de mesures destinées à renforcer le rôle de « filtrage » des médecins généralistes.	Aucune mesure n'a été prise.
Les directeurs des établissements hospitaliers devraient se voir accorder davantage de responsabilités en matière de déficit et de dette.	Aucune mesure n'a été prise.
La plupart des étudiants devraient s'acquitter d'une grande partie des droits de scolarité, dans la limite d'un plafond visant à prévenir toute forme d'exclusion.	La mise en place de frais d'inscription à l'université était prévue, mais le référendum de mars 2008 a rejeté cette proposition.
<b>MARCHÉ DU TRAVAIL</b>	
<b>Impôts et prestations</b>	
Poursuivre les efforts déployés en vue de réduire le coin fiscal sur le travail.	La réforme fiscale de 2009 s'est traduite par un transfert de charge des impôts sur le travail vers la fiscalité indirecte.
En ce qui concerne les prestations d'invalidité, durcir les critères d'évaluation et faire en sorte que l'évaluation prenne en compte le type de travail effectué et les capacités résiduelles.	Depuis 2008, les personnes ayant de bonnes chances de réintégrer le marché du travail (compte tenu de leur état de santé) ont droit à la prestation de réadaptation en lieu et place d'une pension d'invalidité. S'agissant du processus d'examen, un nouvel ensemble de directives a été diffusé, premier pas vers la mise en place d'un système prenant davantage en compte les capacités résiduelles et encourageant la réinsertion dans la population active.
Suivre l'évolution du nouveau système de prestations de chômage incluant l'« allocation de recherche d'emploi ».	L'évaluation de la prestation et d'autres aspects de la prestation de chômage a conduit à orienter la réforme vers un dispositif qui concentre le versement des prestations en début de période et confère à la prestation un rôle plus approprié.
<b>Formation des salaires</b>	
En matière de rémunération des employés du secteur public, se garder d'appliquer une politique alternant restriction et laxisme.	Pour 2009 et 2010, les rémunérations ont été gelées dans le secteur public.
<b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE</b>	
Réformer à la fois la taxe locale sur le chiffre d'affaires des entreprises et l'impôt sur l'immobilier non résidentiel, car l'un et l'autre ont des assiettes inappropriées.	Aucune mesure n'a été prise.
<b>CONCURRENCE (EXAMEN APPROFONDI DANS L'ÉTUDE 2004)</b>	
<b>Industries de réseau</b>	
Supprimer progressivement la réglementation des prix du gaz et de l'électricité.	Les marchés de l'électricité et du gaz ont été ouverts à la concurrence à compter de janvier 2007 et juillet 2009 respectivement.
En ce qui concerne les services postaux, prendre de nouvelles mesures pour faire face au problème des sureffectifs et des bureaux de poste ruraux non rentables.	La restructuration en cours progresse lentement. Conformément à la législation de l'UE, la libéralisation des services postaux doit être achevée d'ici la fin 2012.
<b>Autres secteurs</b>	
S'agissant des services professionnels, réduire les restrictions à l'entrée et les pratiques de fixation collective des prix.	Aucune mesure n'a été prise.
<b>RÉFORMES DES ADMINISTRATIONS LOCALES</b>	
Il faudrait renforcer les pouvoirs de contrôle de la Cour des comptes en les étendant à tous les comptes des collectivités locales.	Aucune mesure n'a été prise.
Évaluer l'efficacité des divers programmes destinés à élargir l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux financements.	Le nombre de dispositifs a été réduit (d'environ 40 à 30) dans un effort visant à supprimer les recoupements.
La fiscalité immobilière doit être élargie.	Un impôt universel sur le patrimoine immobilier est mis en place à partir de 2010.
<b>POLITIQUE FAMILIALE</b>	
La durée maximum du congé de maternité doit être revue à la baisse et des économies doivent être réalisées dans les dépenses servant à financer les services de garde d'enfants.	La durée maximum du congé de maternité a été ramenée de 3 à 2 ans, mais aucune mesure n'a été prise en matière de garde d'enfants.
La reprise de la suppression progressive de la cotisation forfaitaire d'assurance maladie versée par les employeurs devra être placée au rang des priorités.	La cotisation forfaitaire à l'assurance maladie est supprimée à compter de 2010.



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Hungary 2010**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-hun-2010-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-hun-2010-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Ramener l'économie sur une trajectoire de croissance viable », dans *OECD Economic Surveys: Hungary 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-hun-2010-4-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-hun-2010-4-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).